

**Université Abderrahmane Mira-Bejaïa**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**

**Département des Sciences Financières et Comptabilité**



**Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financières et  
Comptabilité**

**Spécialité : Comptabilité et Audit**

## *Thème*

**Le financement bancaire d'un projet d'investissement.**

**Cas :**  SOCIETE GENERALE  
ALGERIE

**Réalisé par :**

ADOUANE Abdelhakim

TAFUKT Hichem

**Encadré par :**

M<sup>me</sup> ZIANI Lila

*Année universitaire : 2021 / 2022*

# **REMERCIEMENT**

*Nous remercions d'abord notre dieu, le miséricordieux qui nous a donné le courage,  
la force et la patience d'accomplir ce travail.*

*Nous exprimons sincèrement nos remerciements à:*

*Notre encadreur **M<sup>me</sup>ZIANI** pour ses précieux conseils et son aide durant toute la  
période du travail.*

*Mr, le président directeur général de **Société Générale** Agence Kaouche CHERAGA,  
pour nous avoir fait l'honneur de nous accepter dans cette agence pour diriger  
notre stage.*

*Nous remercions vivement, **Mr NADJIM AMGHAR**, pour ses précieux conseils et sa  
gentillesse, vous nous avez, aidé d'une aide que nous n'oublierons jamais, sans  
oublier l'ensemble du personnel de l'établissement qui ont contribué à la  
réalisation de ce travail en répondant à nos questions.*

*Enfin, nos remerciements chaleureux à nos familles et amis qui nous ont gratifié de  
l'amour et fourni les motivations.*

*A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire*

## **Dédicace**

### ***A mes très chers parents***

*Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour et e l'affectation dont ils ne cessent de nous la combler.*

*Qu'ils trouvent dans ce travail un témoignage de nos profonds amours et éternelles  
Reconnaissance*

### ***A ma grand-mère***

*C'est la personne la plus idéale dans ce monde, que je le dédie*

*C'est vrai qu'elle n'est pas avec nous pour récolter le fruit de ces sacrifices, mais elle reste*

*Toujours la plus présente*

*Et que dieu leur procure la bonne santé et la longue vie*

### ***A mon cher frère et ma sœur***

*Qu'ils trouvent l'expression de mes grands attachements*

*Qu'ils trouvent le témoignage de mes immenses affectations*

*En leur souhaitant la réussite et le bonheur*

*A mes très chers amis et à toute ma famille*

*A mon binôme Hakim ADOUANE*

*A tous mes enseignants du primaire à l'université*

*Que ce travail soit une part de ma reconnaissance envers eux.*

**TAFUKT Hichem**

## **Dedicace**

*A vec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie de travail*

*A mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leurs amours, leurs tendresses,  
leurs soutiens et leurs prières tout au long de mes études.*

*A mes frères et soeurs vous êtes les êtres qui me sont les plus chers au monde,  
merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.*

*A tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail.*

*Enfin, mes gratitudes à mon binôme Hichem.*

*Et sans oublier tous mes amis.*

*Que dieu vous garde pour moi.*

ADOUANE A/Hakim

## Liste des abréviations

**ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'investissement

**BCA** : Banque Centrale d'Algérie

**BFR** : besoin en fonds de roulement

**BOAL** : Bulletin officiel des annonces légales

**CAF** : Capacité d'autofinancement

**CASNOS** : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non- salariés

**CLT** : Crédit à long terme

**CMT**: Crédit à moyen terme

**CNAS** : Caisse Nationale d'Assurance Sociale

**DR** : Délai de récupération

**DRA** : Délai de récupération actualisé

**EBE** : Excédents bruts d'exploitation

**FNT** : Flux nets de trésorerie

**FPN**: Fonds propres nets

**FR** : Fond de roulement

**HT** : Hors taxe

**I0**: Investissement initial

**IR** : L'indice de rentabilité

**KDA**: Kilo dinars (1000da)

**LMC** : Loi sur la monnaie et le crédit

**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

**SCF** : Système comptable financier

**SGA** : Société générale Algérie

**TRI** : Le taux de rentabilité interne

**TTC** : Toutes taxes comprises

**VAN** : Valeur actuelle nette

**VNC** : Valeur nette comptable

## **Introduction générale**

Les banques occupent une place centrale dans le système économique, elles se présentent comme l'un des principaux garants de la solidité et de la compétitivité de l'économie d'un pays. Les activités de la banque sont multiples et diverses .elles assurent la collecte des ressources auprès de la clientèle qui les transforment de sa part en crédits consentis à la clientèle ayant besoin. Le besoin de financement est exprimé par les entreprises qui représentent le noyau de l'activité économique.

L'entreprise dans son cycle de vie a besoin de capitaux afin d'acquérir de nouveaux moyens de production pour assurer, aussi bien sa création que sa pérennité. Les capitaux requis pour ces acquisitions sont si importants que, le plus souvent, les apports des actionnaires (l'autofinancement) de l'entreprise sont insuffisants pour y faire face. Ainsi, l'entreprise a besoin de recourir à l'emprunt bancaire pour réaliser son projet. Par ailleurs, après certaines années d'activités, compte tenu de l'usure de ses outils de production, l'entreprise aura également besoin de capitaux stables pour renouveler ses moyens de production.

En outre, face à la rapidité et à la fréquence avec laquelle apparaissent les nouvelles technologies, l'entreprise doit, aussi se procurer des capitaux de longue durée pour se moderniser étant donné que l'utilisation des techniques de pointes est un impératif absolu dans les économies pour la survie de l'entreprise tant sur le plan industriel que commercial. Ainsi, s'explique la nature de la relation à long terme, qui existe entre l'entreprise et la banque. Celle-ci consiste en le financement des investissements de l'entreprise qu'elle remboursera, généralement, par les bénéfices annuels que générera son activité. Toutefois, si l'activité de crédit est vitale pour le fonctionnement de l'économie, voire pour la survie des entreprises, elle présente également des risques de non remboursement pour la banque.

Pour se prémunir de ces risques, la banque doit mettre en œuvre des techniques fines et prendre des mesures de sauvegarde afin d'assurer le remboursement des crédits. Pour ce faire, elle doit précéder au diagnostic financier du projet de l'entreprise, c'est ce qui lui permettra de s'assurer et de bien connaître la situation de l'entreprise

Dès lors, l'objectif que nous assignons à notre présent travail consiste à tenter d'étudier les opérations du crédit bancaire et le financement des investissements ». Dans ce sens, un certain nombre de questions mérite réflexion à savoir :

- Qu'est-ce que on entend par crédit ?
- Quels sont les différents types de crédit d'investissement offerts par les banques ?
- Quels sont les risques liés aux crédits bancaires et ses moyens de préventions ?
- Quelles sont les démarches suivies par la banque pour l'étude d'un projet d'investissement ?

Pour mener à bien notre travail nous avons eu recours à la consultation de différents fonds documentaires : ouvrages disponibles au de niveau la bibliothèque universitaire de Bejaia, revues, textes et lois réglementaires relatifs au financement bancaire d'l'investissement, ainsi des mémoires. De plus nous avons réalisé un stage, d'un mois au sein de la société générale d'Alger qui traite une demande de crédit pour un investissement.

En fonction des données disponibles, nous avons structuré notre travail en trois chapitres, présentés comme suit :

Le premier chapitre, basé essentiellement sur la recherche bibliographique, porte sur : LES notions générales sur la banque et les crédits et les investissements. Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première est consacrée à la description de la banque, la deuxième portera sur les crédits ainsi que ses risques. Enfin, la dernière expliquera les notions de base sur l'investissement.

Le deuxième chapitre intitulé montage d'un dossier de crédit d'investissement. Ce chapitre est subdivisé en trois sections. Dans la première section, nous présenterons les documents constitutifs d'un dossier d'investissement. La deuxième portera sur l'analyse financière d'un projet. Enfin, la dernière section étudiera la rentabilité d'un projet d'investissement.

Le dernier chapitre, qui constitue notre cas pratique, est consacré à l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la banque Société Générale d'Alger.

# **CHAPITRE 1 : NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA BANQUE LES CREDITS ET LES INVESTISSEMENTS**

## **Introduction**

Dans une économie, la banque joue un rôle important ; elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique. Elle utilise l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits sous forme de crédit moyennant un gain, mais cette activité de crédit lui fait courir, à elle et à ses créanciers, des risques non négligeables ; pour se protéger de ces derniers, la banque prend un certain nombre de mesures.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première est consacrée à la description de la banque, la deuxième portera sur les crédits ainsi que ses risques. Enfin, la dernière expliquera les notions de base sur l'investissement.

## **Section 1 : Généralités sur les banques**

La banque est au cœur de l'économie nationale, elle joue de plus en plus un rôle décisif, elle contribue à orienter l'argent de ceux qui ont momentanément trop vers qui ont besoin, et elle utilise l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits, appelé crédits et présente des garanties suffisantes. Elle a un grand rôle dans la sélection des projets en fonctions de sa perspective économique

### **1. Définition de la banque**

Une banque est une entreprise qui a une activité financière ; elle constitue juridiquement une institution financière régie par le code monétaire et financier.

Aux termes des articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, sont considérées comme banques toute personne morale qui ont pour profession habituelle les opérations de banque qui sont <sup>1</sup>:

- La collecte des fonds publics ;
- L'octroi des crédits ;
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

En plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes à condition que ces opérations auxiliaires ne dépassent pas le principal.

---

<sup>1</sup>Bouyakoub F : L'entreprise et le financement bancaire, Edition Casbah, Alger, 2000, p 22.

Ces opérations connexes portent essentiellement sur des titres, de l'or et des devises étrangères.

### **1.1. Aspect étymologique**

L'origine du terme « banque » dérive du concept Italien Banco, et le mot BANQUE n'apparaît dans la langue française qu'au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, les premiers banquiers de l'époque sont ceux qui activent derrière la table sur laquelle s'installe les spécialistes du change de billets qui achètent et vendent les différentes pièces de monnaie qui circulent en Italie à cette époque<sup>2</sup>.

### **1.2. Aspect juridique**

L'aspect juridique aux termes des articles 66, 67, 68 et 69, de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, complétant et modifiant la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque, ces intermédiaires peuvent effectuer certaines opérations connexes à leurs activités. Les opérations de banque sont<sup>3</sup> :

- ✚ La collecte des fonds du public ;
- ✚ L'octroi des crédits ;
- ✚ La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiements et la gestion de ceux-ci

### **1.3. Aspect économique**

La banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers ou entreprises, qui avance et reçoit des fonds et crée des moyens de paiements<sup>4</sup>. Autrement dit, les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opération de crédit ou en opérations financières. La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts : En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire. En mettant en relation direct les offreurs et les demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation »

---

<sup>2</sup> Garsnaul P., ParianiS. : La banque fonctionnement et stratégie, édition : economica, Paris, 1997, p3

<sup>3</sup> BouzarC. : Systèmes financiers mutations financières et bancaires et crises », éd El-Amel, 2010, page 93.

<sup>4</sup> Gauchon P. : vocabulaire d'actualité économique, édition. Ellipse, Paris 1994.

## **2. Typologie des banques**

Concernant la typologie des banques, nous distinguons généralement quatre catégories :

### **2.1. Banque centrale (Banque d'Algérie)**

La banque centrale est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet des billets de banque (d'où leurs noms d'institutions d'émissions), met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays et surveille le système financier.<sup>5</sup>

### **2.2. Banque universelle**

La banque universelle est l'envergure de la gamme des produits et services offerts. En effet, un établissement bancaire universel ambitionne d'être le principal interlocuteur d'une large clientèle en répondant à leurs divers besoins financiers, souvent ces clients sont attirés par l'avantage de sécurité et confrontés par le fait que la banque concernée a les moyens appropriés (expérience, ressources matérielles, management) pour obtenir les avantages de diversifier ses activités.

### **2.3. La banque commerciale**

L'activité de banque commerciale est soumise à une réglementation stricte dans la plupart des pays du monde, en raison de la confiance accordée par les particuliers et les entreprises au système bancaire. La réglementation bancaire porte principalement sur les fonds propres que doivent détenir les banques, les activités dans lesquelles elles peuvent s'engager, l'assurance des dépôts et, par extension, quelles fusions et prises de participations étrangères sont autorisées. Tout au long du xxe siècle, la nature de la réglementation bancaire a considérablement influencé la structure du marché de la banque commerciale dans de nombreux pays.

### **2.4. Banque d'investissement**

L'activité principale d'une banque d'investissement consiste à lever de la dette et des capitaux sur les marchés, afin d'assurer le financement d'entreprises et de gouvernements. Cela implique l'émission, la souscription et le placement de titres. Généralement, une entreprise contacte une banque d'investissement et lui fait part de sa volonté de lever des fonds sous forme de dette, de capital ou d'instrument hybride, comme des obligations

---

<sup>5</sup> Mikdashi Z. : Les banques à l'ère de la mondialisation, éd. Economica, Paris 1998.

convertibles. L'émission s'accompagne d'une documentation juridique qui décrit les droits des détenteurs de ces titres, ainsi que d'un prospectus contenant des informations sur les performances passées, les perspectives futures, les droits du détenteur, les risques auxquels est confrontée l'entreprise de même que les recours juridiques. Un road show est ensuite organisé pendant lequel les représentants de la banque d'investissement et les dirigeants de l'entreprise tentent de convaincre un maximum d'investisseurs, comme des gérants de fonds, de souscrire à l'émission. Puis la banque et la société s'accordent sur le prix d'émission. Enfin, la banque d'investissement vend les titres sur le marché.

## **2.5. Banque Islamique**

Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux :

- ✚ Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
- ✚ Partage de profit ou des pertes résultant d'investissement ;
- ✚ Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois.

## **3. Rôle des banques**

Sur le plan économique, les banques jouent un rôle majeur dans la gestion des finances de leurs clients (particuliers et entreprises) en leur servant de dépôts d'argent ou en leur procurant des crédits, il faut savoir qu'ils peuvent tout à fait assurer d'autres missions beaucoup plus importantes. Parmi leurs plus importants rôles, il y a l'intermédiation financière entre les agents économiques et la création de la monnaie.<sup>6</sup>

### **3.1. Les banques reçoivent et gèrent les ressources des agents économiques**

Les banques jouant donc le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques. En principe, les agents disposant d'une capacité financière prêtent des capitaux à la banque qui fournit à son tour des crédits aux agents se trouvant dans une situation de déficit économique. Les agents économiques auprès desquels prêtent de l'argent peuvent être des particuliers ou des entreprises. Ce prêt se manifeste sous forme de dépôts d'argent, ce type d'opération garantit le bon fonctionnement du mouvement des capitaux qui est très favorable à l'économie.

---

<sup>6</sup>Mikdashy Z. : Les banques à l'ère de la mondialisation, éd. ECONOMICA, Paris 1998.

### **3.2. Les banques refinancent l'économie**

L'économie d'une nation rencontre éternellement le problème lié au refinancement de l'activité des divers agents économiques qui évoluent dans leur quotidien professionnel et domestique. Ce financement demande, d'une manière incontournable des fonds plus au moins conséquents comme pour les sociétés qui auront besoin de financer des grands projets d'envergure ou encore les familles qui consomment à crédit. Néanmoins, il existe une frange de la population qui arrive à épargner, cette épargne placée en banque servant à financer les autres agents dans leurs besoins.

### **3.3. La création de monnaie scripturale**

Seules les banques ont le droit de créer de la monnaie dans un pays. En effet, peuvent créer et gérer des dettes. C'est ce qu'on appelle la monnaie scripturale. Les impacts de cette politique de la monnaie dans l'économie nationale sont importants. Ainsi, il y a « l'injection de liquidités dans le circuit économique » produit par cette création de monnaie qui contribuera par la suite à gonfler l'effet multiplicateur du crédit.

### **3.4. Les banques sont des acteurs principaux dans l'économie d'une société moderne**

Les banques ne se limitent pas à leur seule activité d'intermédiaire financier. Dans l'économie moderne, elles jouent également le rôle d'acteur principal pour le bon fonctionnement de l'économie d'un pays. L'émission de monnaie ne profite pas uniquement aux ménages et entreprises, elle sert également à financer l'Etat, pour ses besoins spécifiques comme le règlement des appointements des salaires fonctionnaires. L'obligation du pays à rembourser la banque centrale par l'intermédiaire des impôts collectés par l'Etat fait que la monnaie, ainsi en circulation, agit comme un intermédiaire des échanges entre agents économiques.

## **Section 2 : Les différents types de crédit bancaire**

Le crédit consiste en la mise à la disposition par une personne ou une organisation (le créancier), d'une ressource (une somme d'argent ou un bien) à une autre (le débiteur) dont elle n'en dispose pas immédiatement, contre l'engagement d'être payée ou remboursée ultérieurement, à une date déterminée. Vu la diversité des besoins des agents économiques, nous pouvons distinguer plusieurs types du crédit, à savoir <sup>7</sup> :

---

<sup>7</sup> Bouyacoub F. : « L'entreprise et le financement bancaire » : Editions Casbah : Alger ; 2003, p299

## **1. Le crédit d'exploitation**

Le crédit d'exploitation permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisable. Il sert généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pouvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitations peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir <sup>8</sup>:

### **1.1. Les crédits par caisse**

Les crédits par caisse sont considérés comme crédit à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme. Ce crédit se décompose en :

- Facilité de caisse ;
- Découvert ;
- Crédit de compagne ;
- Crédit relais.

#### **1.1.1. La facilité de caisse**

La facilité de caisse est un « concours bancaire consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance momentanée de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit, généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA., etc. »<sup>9</sup>. Cette situation se produit, généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA,...etc.

#### **1.1.2. Le découvert**

Il couvre les besoins de trésorerie pendant une certaine durée (1 année généralement lorsque les besoins en fonds de roulement dépassent les capacités en fonds de roulement).

#### **1.1.3. Le crédit de compagne**

Pour différentes raisons, une entreprise peut subir un important décalage entre les dépenses qu'elle règle et les rentrées qu'elle doit avoir. Elle peut avoir ce que l'on appelle une « activité saisonnière ».

---

<sup>8</sup>Bernet-Rollande L. : Principes de techniques bancaires, édition Dunod, 25<sup>ème</sup> édition, Paris, 2006, p288.

<sup>9</sup> Idem

Dans tous les cas, l'entreprise ne pourra pas et ne devra pas assurer ce décalage avec ses seuls capitaux, elle demandera pour cela un crédit de compagnie. Le crédit de compagnie est un concours bancaire destiné à financer un besoin de la trésorerie né d'une activité saisonnière<sup>10</sup>.

#### **1.1.4. Le crédit relais**

Le crédit relais est un concours qui permet à l'entreprise d'anticiper une entrée de fond qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis résultant d'une opération ponctuelle hors exploitation ( augmentation du capital, vente d'un terrain, un immeuble, un fonds de commerce ou le déblocage d'un emprunt).

### **1.2. Les crédits par signature**

L'engagement par signature désigne l'engagement pris par la banque d'intervenir en se portant caution lors d'une opération déterminée par cette intervention, la banque se substituera au débiteur cautionné si celui-ci venait à ne pas respecter ses engagements

Les modalités d'intervention de la banque sous forme d'engagement par signature sont diverses, on peut notamment citer :<sup>11</sup>

#### **1.2.1. L'acceptation**

L'acceptation d'une banque est l'engagement de payer à l'échéance une lettre de change tirée sur elle. Le banquier se porte dans ce type d'opération comme tiré accepteur. Cette engagement de la part de banquier a pour but de permettre à son client de s'approvisionner en bénéficiant de la confiance de ces fournisseurs ; ou bien de lui permettre de bénéficier d'un crédit d'une banque quand la banque du client se trouve face à des contraintes (l'encadrement de crédit par exemple).

#### **1.2.2. Les cautions**

Le cautionnement est un « contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait par lui-même ». La caution est un engagement pris par la banque pour le compte de son client, de s'exécuter en cas de défaillance de celui-ci envers un tiers.

---

<sup>10</sup>Benhalima A. : *Pratique et technique bancaire* », Edition Dahlab, Alger, 1997, p 63.

<sup>11</sup> Hutin H. : *Toute la finance* », Edition, Organisation, 1998, 2002, 2005, P454.

### **1.2.3. L'aval**

« C'est l'engagement pris par une personne, de payer un effet de commerce à son échéance a la place du débiteur principal ». <sup>12</sup>

C'est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou partie du montant d'une créance généralement un effet de commerce, l'aval peut être donnée sur le titre ou sur un acte séparé.

### **1.3. Les crédits accordés aux particuliers**

Nous trouvons essentiellement :

#### **A. Le crédit-bail**

Appelé également Leasing, le crédit-bail est un contrat de location de biens meubles ou immeubles avec, à terme, la possibilité pour le locataire de devenir propriétaire totalement ou partiellement des biens pris en location. Le crédit-bail mobilier porte sur des biens d'équipement de matériel ou d'outillage alors que le crédit-bail, immobilier porte, comme son nom l'indique, sur des biens immeubles à usage professionnel.

#### **B. Le crédit à la consommation**

C'est le genre de crédit qui permet aux ménages de financer les biens d'équipement courants et durables (Automobiles, meubles, électroménager...). C'est la forme de crédit la plus courante, elle-même embranchée en d'autres formes :

- ✚ **Le crédit affecté** : La particularité de ce crédit est que le débiteur n'est assujéti à ses obligations qu'à partir du moment de la livraison du bien qui fait l'objet du crédit. Par conséquent, le crédit sera annulé si le bien n'est pas livré. Tout de même, la somme prêtée ne peut être destinée à l'achat d'un bien autre que celui prévu dans le contrat.
- ✚ **Le crédit personnel** : A l'inverse du crédit affecté, le crédit personnel permet au débiteur d'acquérir une somme d'argent et de l'utiliser sans qu'il ne soit contraint de justifier sa destination auprès de l'organisme prêteur. Il est souvent destiné à financer les frais de consommation non justifiés comme les frais médicaux, de scolarité, de réparation, les impôts, les voyages.
- ✚ **Le crédit revolving** : Appelé également crédit renouvelable ou crédit permanent. Il s'agit de virer, sur un compte ouvert au nom du débiteur, une somme d'argent (La

---

<sup>12</sup>Bobinot A., Frabot J.C : technique et pratique bancaire », Edition SIREY, paris, 1978, page 367.

réserve) lui permettant d'en disposer à tout moment pour financer ses achats. La réserve se reconstitue chaque mois au fur et à mesure des remboursements effectués, dans la limite autorisée.

- ✚ **Le crédit Lombard** : Il permet d'obtenir une avance contre le nantissement d'un dépôt de titres (Actions, obligations, placements monétaires, avoirs en compte). L'organisme prêteur détermine le montant maximal du crédit pour chaque titre en fonction de la solvabilité de l'emprunteur et du risque des titres remis en nantissement.

### **C. Le crédit immobilier**

Comme l'indique son nom, c'est un type de crédit destiné à financer les opérations immobilières comme l'achat d'un bien immobilier (Résidence principale ou secondaire), un investissement locatif ou un projet de construction. La procédure d'octroi de ce type crédit est plutôt délicate comparée aux autres, et ceci est dû au fait de l'importance du montant accordé. La banque exige le plus souvent la justification par un compromis de vente, et dès son acquisition, le bien immobilisé est apporté en garantie hypothécaire.

#### **1.4. Les crédits d'investissements**

Les crédits d'investissements sont sollicités par une entreprise pour financer ses investissements en raison de l'insuffisance de son autofinancement. Ainsi ; s'explique la nature de la relation à long terme, qui existe entre l'entreprise et la banque. Généralement, ces crédits sont remboursés par les éléments financés. On distingue le crédit à court terme, à moyen terme, à long terme et le crédit-bail<sup>13</sup>.

- **Les crédits à court terme** : D'une durée variant entre trois mois et deux ans, les crédits à court terme peuvent représenter pour l'entreprise une alternative assez intéressante pour financer des besoins de trésorerie à court terme ou pour régler des factures, des créances, ou toute autre dépense rentrant dans le court terme.
- **Les crédits à moyen terme** : D'une durée de deux à sept ans, ils sont utilisés pour financer des biens dont la durée est moyenne tels que : les véhicules, les machines, et de façon plus générale la plus part des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise. Il doit exister une liaison entre la durée de financement

---

<sup>13</sup>Amara A, Bennour F, Boubalou K. : Crédits d'investissements, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia. 2004.

et la durée de vie du bien financé, donc il faut éviter dans tous les cas que la durée de financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme financé<sup>14</sup>.

Ce crédit peut être perçu sous trois formes selon la possibilité de refinancement :

- **Les crédits à moyen terme mobilisables** : ce sont des crédits qui permettent aux banques qui les accordent de se refinancer auprès de certains établissements financiers spécialisés et ceci selon l'objet de l'emprunt ou les caractéristiques de l'entreprise emprunteuse.
  - **Les crédits à moyen terme non mobilisables** : il s'agit d'emprunts d'une durée inférieure à sept ans qui ne peuvent être, par définition mobilisés auprès d'un établissement spécialisé de crédit ou de la banque centrale.
  - **Les crédits à moyen terme réescomptables** : pour pouvoir financer des crédits d'une durée de sept ans, il faut donner aux banques de dépôt la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la banque d'Algérie.
- **Les crédits à long terme** : Il s'agit de crédits destinés à financer des investissements dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept ans. Leurs durées sont comprises entre huit et vingt ans avec un différé de remboursement allant de deux à quatre ans.

En Algérie, les crédits à long terme sont pratiqués par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme (emprunts obligatoires). Les banques commerciales, elles, pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court terme.

- **Le crédit-bail** : Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise. Cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle, généralement faible en fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du risque financé. Ce n'est pas une simple location car le locataire

---

<sup>14</sup> Albouy M. : Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion, édition Economica, 2<sup>ème</sup> édition, p 235 et 273.

dispose d'une faculté de rachat. Ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai<sup>15</sup>.

Il constitue un moyen de financement très avantageux pour les entreprises. En effet, contrairement au crédit d'investissement, le crédit-bail permet de financer la totalité du montant nécessaire à l'investissement, sans qu'il y ait obligation de recourir à d'autres apports (Comme l'autofinancement). Il permet de réaliser des économies d'impôt étant donné que les redevances sont des charges déductibles. Mais surtout, il n'a aucun impact sur la capacité d'endettement de l'entreprise, ce qui lui permet de demander d'autres emprunts auprès des banques.

## **2. Les types des risques bancaires**

Les risques liés au crédit sont multiples et multidimensionnels, en plus des risques généraux que court la banque (risques commerciaux, risques de gestion interne, risques opérationnels et techniques...). Afin de bien cerner la notion de risque de crédit, nous allons présenter ses composantes, ensuite nous discuterons des liens qu'il a avec les autres risques.

### **2.1. Le risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie qui est pour une banque ou une entreprise qu'une contrepartie (partie d'une transaction sur le marché de gré à gré), n'honore pas ses obligations envers elles. C'est le risque de défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement détient une créance ou un engagement de hors bilan assimilable. Il comprend en général : Les crédits octroyés, les titres détenus et les engagements hors bilan. Les véhicules qui permettent la distribution des risques sont les produits dérivés comme les swaps, les contrats à terme et les options.

### **2.2. Le risque de liquidité**

Le risque de liquidité qui apparaît lorsque le client se trouve dans une situation d'illiquidité (temporaire ou conjoncturelle). On parle alors de risque de non-paiement.

### **2.3. Le risque lié à l'activité de la structure du demandeur**

Ce risque est le risque lié à une baisse du chiffre d'affaires dont les conséquences se font surtout ressentir au niveau de la rentabilité, puis de la liquidité si la chute est durable. En effet, l'entreprise en proie à des difficultés financières va faire une hiérarchie de ses engagements,

---

<sup>15</sup>Bernet-Rollande L. : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, 25ème édition, Paris, 2006, p334.

donner une position secondaire au créancier « banque » et honorera tardivement ses engagements auprès de celle-ci.

#### **2.4. Le risque d'immobilisation**

Le risque d'immobilisation prend naissance du non-respect du débiteur de l'échéancier de remboursement, les fonds engagés par la banque se retrouvent ainsi immobilisés. Il faut signaler que ce risque peut également provenir d'une politique de transformation imprudente de la part du banquier, c'est-à-dire, d'une mauvaise utilisation des ressources à vue pour des emplois à moyen ou long terme.

#### **2.5. Le risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt, pour la banque, est de constater un coût des ressources supérieur au rendement ; donc en fonction de la structure du bilan entre emploi à taux fixe et variable et ressources rémunérées ou non, chaque banque présente une plus ou moins sensibilité de son produit net bancaire aux variations des taux d'intérêt.

#### **2.6. Le risque de change**

Ce risque fait son apparition lors du financement du commerce extérieur. Prenons exemple d'une banque qui accorde un prêt en devise ; sachant que le cours de cette devise est fluctuant par rapport à la monnaie nationale, on remarque :

- Une appréciation de la parité de cette devise par rapport à la monnaie nationale traduit un gain de change pour la banque ;
- Par contre une appréciation de la monnaie nationale traduirait une perte de change pour la banque.

### **3. Les garanties liées à l'activité du crédit**

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle le fait en grande partie avec des fonds qui ne lui appartiennent pas. Elle doit, de ce fait, être très prudente dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et souvent conforter sa position de créancier en prenant des garanties.<sup>16</sup> Les principales garanties sont le nantissement, l'hypothèque, le privilège et la caution.

---

<sup>16</sup>Bernet-Rollande L : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, 25ème édition, Paris, 2006, p334.

### **3.1. Le nantissement**

Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur donne un bien meuble incorporel en garantie de sa créance (le nantissement du fonds de commerce, le nantissement de titres et le nantissement de contrats d'assurance-vie).

Le créancier bénéficiaire du nantissement peut, s'il n'est pas payé, récupérer le bien (ou les fonds) objets de la garantie, le faire vendre et se faire payer sur le produit de la vente<sup>17</sup>.

### **3.2. L'hypothèque**

Selon l'article 882 du code civil Algérien, l'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquiert sur l'immeuble affecté en paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance quel que soit le détenteur de l'immeuble hypothéqué, au moment de la réalisation de l'hypothèque. L'hypothèque permet donc au créancier, en cas de non-paiement et de poursuites, de procéder à la vente forcée de l'immeuble saisi, aux enchères publiques, et de se faire payer sur le produit de la vente.

### **3.3. Le privilège**

Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré à la plupart des autres créanciers, même hypothécaires. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur. Le privilège peut porter sur un bien meuble (ex. fonds de commerce) ou un bien immeuble (terrain, construction).

### **3.4. La caution**

La caution est une promesse de payer un créancier à la place d'un débiteur s'il est défaillant, la banque fait signer des cautions à ses clients pour se prémunir contre le risque de non-remboursement<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup>Derradji F.,Ghanem S. : Financement bancaire des investissements cas d'un crédit d'investissement au niveau de la BDL, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia, 2005.

<sup>18</sup>Desmicht F: Pratique de l'activité bancaire, édition Dunod, Paris, 2004.

### **Section 3: Concepts fondamentaux sur l'investissement**

L'investissement est un acte indispensable pour l'activité de chaque entreprise, et pour cela il est souhaitable de définir cet élément ainsi que de rassembler les notions ayant un rapport avec.

#### **1. Définition de l'investissement**

L'investissement est une opération réalisée par l'agent économique dans le but d'obtenir des biens de production tels que (machines, bâtiments...). Pour l'entreprise l'investissement est une dépense destinée à accroître son potentiel productif. Il ne faut pas donc pas confondre un investissement comme une consommation intermédiaire.<sup>19</sup> Ainsi pour l'entreprise est un engagement de fond destiné à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles dans le but d'obtenir des bénéfices futurs.<sup>20</sup> Nous distinguons trois notions principales :

##### **1.1. Notion financière**

Pour le financier, l'investissement est une immobilisation de capital qui produit des revenus à long terme et qui doit à ce titre financer par des capitaux permanents (capitaux propres ou emprunt à long terme)<sup>21</sup>.

##### **1.2. Notion économique**

Pour les économistes, un investissement est une dépense immédiate destinée à augmenter, à long terme la richesse de celui qui l'engage. Dans une entreprise, un investissement sert à augmenter la productivité (investir dans des machines supplémentaires ou des machine plus efficace), à gagner du temps (investir dans un logiciel d'automatisation des tâches). Avant d'engager ce type de dépense, les entreprises anticipent le retour sur l'investissement à l'aide du ratio **ROI (return of invest)<sup>22</sup> : ROI (gain de l'investissement- coût de l'investissement) /coût de l'investissement)**

Le retour sur l'investissement est une donnée essentielle pour choisir entre les différents projets et ainsi déterminer lequel rapportera plus d'argent par rapportera aux montants initiaux investis.

---

<sup>19</sup>Capul jeanY. : L'économie et les sciences sociale d'A à Z » édition Hatier Paris, 2004, p164.

<sup>20</sup>Khemici C. : Finance d'entreprise approche stratégique « édition Houma, Alger, 2012, p136

<sup>21</sup> Ogien D. ; Maxi Fiches de Gestion financière de l'entreprise », 4eme édition, Paris, 2008, p05

<sup>22</sup> <https://www.l-expert-comptable.com/a/529709-qu-est-ce-qu-un-investissement.html> consulterle 27/03/2022

### **1.3. Notion comptable**

Le comptable analyse l'investissement comme une affaire de bilan. Ces investissements représentent des acquisitions peut être des achats de l'entreprise inscrites dans son actif. Elle concerne les comptes de la classe 2 du système comptable financier SCF celle englobe<sup>23</sup> :

- ❖ Les immobilisations incorporelles ;
- ❖ Les immobilisations corporelles ;
- ❖ Les immobilisations financières.

La comptabilité d'entreprise, désire asseoir l'amortissement ; sera donc en principe considérée comme un investissement toute opération susceptible de lui donner naissance ce qui laisse échapper, entre autre les investissements immatériels.<sup>24</sup>

## **2. Les typologies d'investissement**

Il est important de définir une typologie des investissements adaptée à l'entreprise et aux initiateurs des projets. En effet, elle permet une meilleure compréhension par les opérationnels des enjeux des investissements et représente une partie importante de la procédure des investissements non seulement en permettant une classification des projets, mais aussi en donnant des critères de choix entre les différents projets.

L'intérêt de la typologie est aussi de :<sup>25</sup>

- ❖ Définir des classes homogènes en fonction de l'objet ou la nature de l'investissement, de l'objectif poursuivi, du risque encouru ou du déroulement du projet, ... ;
- ❖ Choisir des critères de sélection spécifiques à l'entreprise ;
- ❖ Hiérarchiser l'affectation des ressources ;
- ❖ Et, en fonction des orientations stratégiques, déterminer les niveaux de responsabilité concernés et les modalités d'étude des projets.

### **2.1. Typologie des projets d'investissement selon leur nature comptable**

Il existe plusieurs typologies des investissements, le système comptable et financier propose de les classer en trois catégories (corporelles, incorporelles, et financières).

---

<sup>23</sup> Hhuti H. : *Toute la finance d'entreprise* », Edition d'organisation, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, 2006, p289.

<sup>24</sup> Gaillard Y., Thuillier G, *qu'est-ce qu'un investissement?*; Revue économique, Paris 1968, p 02.

<sup>25</sup> Simon F.X ., Trabelsi M. : *Préparer et défendre un projet d'investissement*, Dunod, Paris, 2005, p42-45.

### **2.1.1. Investissements corporels**

Parmi les investissements corporels, on trouve :

- ❖ Actif immobilisé : (industriels ou commerciaux) usine, entrepôt, machines, matériel roulant, matériel et mobilier de bureau ...
- ❖ Actif circulant : investissement en stocks.

### **2.1.2. Investissements incorporels**

Parmi les investissements incorporels, nous citons :

- ❖ Actif immobilisé : fonds de commerce, brevets, marques ...
- ❖ Charges : formation, publicité, études et recherche...

### **2.1.3. Investissements financiers**

Parmi les investissements incorporels, nous citons :

- ❖ Actif immobilisé : prêts à long terme, titres de participation, créances rattachées à des participations.
- ❖ Actif circulant : prêts à court terme renouvelables.

Inconvénient : cette déclinaison risque de générer une confusion entre investissement et immobilisation.

## **2.2. Classification par objectif**

On distingue quatre types<sup>26</sup> :

### **2.2.1. Investissements de renouvellement**

Encore appelés de maintien (maintenir la capacité existante), ou de remplacement. S'inscrivent dans le cadre des activités existantes et ont pour objet de compenser la dépréciation des équipements installés entraînés par l'usure ou par l'obsolescence.

### **2.2.2. Investissements de capacité**

Désigne les projets ayant pour vocation de permettre une augmentation des capacités de production de l'entreprise, ils peuvent répondre à des stratégies d'expansion (accroissement des quantités produites avec objectif de gain de part de marché).

---

<sup>26</sup> Jacky K. : Le choix des investissements, Edition, Dunod, Paris, 2003, p. 12-13

### **2.2.3. Investissements de productivité**

Appelés aussi modernisation, ils sont destinés à améliorer la compétitivité de l'entreprise dans le cadre de ses activités actuelles grâce à l'abaissement des coûts de revient de ses différents produits et la modernisation des outils de production (économie de la main d'œuvre, de matières, d'énergie...).

### **2.2.4. Investissement d'innovation**

Appelés aussi de diversification, ils répondent à la volonté de se déployer sur de nouveaux couples produit-marché.

## **2.3. Classification selon la nature de leurs relations**

Selon la relation existante entre les différentes catégories des investissements, on distingue deux types :

### **2.3.1. Les investissements indépendants**

La rentabilité d'un projet n'est pas affectée par la réalisation ou l'abandon du reste des projets appartenant au même programme d'investissement.

### **2.3.2. Les investissements dépendants**

Concernent les projets dont la réalisation se fait conjointement (investissements complémentaires, d'accompagnement, de structure, etc.).

### **2.3.3. Les investissements mutuellement exclusifs**

Concernent les projets qui sont concurrents entre eux, de telle sorte que la sélection de l'un entraîne le rejet des projets restants des programmes d'investissement en question.

### **2.3.4. Investissements de capacité**

Désigne les projets ayant pour vocation de permettre une augmentation des capacités de production de l'entreprise, ils peuvent répondre à des stratégies d'expansion (accroissement des quantités produites avec objectif de gain de part de marché).<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup>Bancal. F., Richard. A., Le choix d'investissement, édition Economica, Paris 2002, p.32.

### **2.3.5. Investissements de productivité**

Appelés aussi modernisation, ils sont destinés à améliorer la compétitivité de l'entreprise dans le cadre de ses activités actuelles grâce à l'abaissement des coûts de revient de ses différents produits et la modernisation des outils de production (économie de la main d'œuvre, de matières, d'énergie...).

### **2.3.6. Investissement d'innovation**

Appelé aussi de diversification, ils répondent à la volonté de se déployer sur de nouveaux couples produit-marché.

## **2.4. Les investissements selon la stratégie**

Parmi les investissements stratégiques on trouve :<sup>28</sup>

### **2.4.1. Les investissements défensifs**

Ils permettent à l'entreprise de maintenir sa position concurrentielle dans un marché caractérisé par une intensification de la concurrence (intégration verticale).

### **2.4.2. Les investissements offensifs**

Ils permettent à l'entreprise d'avoir de nouvelles parts de marché et un positionnement stratégique par rapport à ses concurrents.

### **2.4.3. Les investissements de diversification**

Ces investissements visent la diversification d'activité de l'entreprise (stratégie de diversification).

## **2.5. Classification selon la configuration de leurs échéanciers**

Autrement dit, selon la manière dont se répartissent dans le temps les sorties et les rentrées de fonds, on distingue quatre types d'investissements<sup>29</sup> :

### **2.5.1. Point input – Point output**

Mise de fonds ponctuelle et revenu ponctuel, le projet d'investissement suppose l'immobilisation d'un capital à une période donnée (en  $t = 0$ ) en échange d'un revenu à une période ultérieure unique ( $t = n$ ).

---

<sup>28</sup>Conso P., La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, Paris, 1989.

<sup>29</sup>Berk, J., De Marzo P. : Finance d'entreprise, Pearson Education, 3ème édition, Paris, 2014 p115.

### **2.5.2. Pont input - continuos output**

Une mise de fonds ponctuelle et un revenu continu. Une immobilisation de capital à un moment donné ( $t = 0$ ) correspond à un ensemble de revenus échelonnés sur plusieurs périodes ( $t = 1, 2, \dots, n$ ). De nombreux investissements industriels ont un échéancier de ce type.

### **2.5.3. Continuos input – point output**

Une mise de fonds en continu et un revenu ponctuel. Dans ce cas l'entreprise engage des capitaux au cours de plusieurs périodes et elle récupère un flux de revenu ponctuellement à la date de revente de produit créé.

### **2.5.4. Continuos input – continuos output**

Une mise de fonds en continu et revenus continus. Les flux financiers sortants et entrants s'échelonnent sur plusieurs périodes. De plus, les flux sortants et entrants peuvent alterner ou être simultanés.

## **2.6. Les caractéristiques d'un investissement**

L'investissement présente trois caractéristiques, la durée de vie, le risque lié au futur et la notion de rendement et d'efficacité :<sup>30</sup>

### **2.6.1. La durée de vie**

La durée de vie est la période durant laquelle le projet génère des flux de trésorerie.

### **2.6.2. Les risques liés à l'investissement**

Un investissement est réalisé pour permettre d'atteindre un objectif dans le futur. Il y a une sortie de fond certaine dans le présent mais il y a une sortie de fond certaine dans le futur mais s'il y a un risque pour que l'objectif visé ne soit pas complètement atteint, les résultats attendus sont des variables aléatoires qui dépendent des variables internes et externes du projet.

---

<sup>30</sup> Berk, J., De Marzo P. : Finance d'entreprise, Pearson Education, 3e édition, Paris, 2014, p115.

### **2.6.3. Rendement et efficacité**

Le rendement et l'efficacité d'un investissement se mesure en terme de compensation entre les sorties de fonds et les flux financiers positifs espérés. Un investissement est alors rentable si les rentrés des fonds sont supérieurs aux sorties.

### **2.7. Définition d'un projet d'investissement**

Le terme projet fait l'objet d'une fréquence. Partons d'une définition étymologique. Un projet est un ensemble d'investissement qui doit être achevé pour avoir une valeur réelle pour l'exploitation et ne contient pas de sous ensemble ayant cette propriété<sup>31</sup>. Un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisations qui nous permet de réaliser un objectif ou une activité à la fin de sa réalisation. Il correspond à une dépense immédiate dont on attend des profits.

### **3. Risques liés au projet d'investissement**

Les risques existent à tous les niveaux au sein d'un projet ou de son environnement et qui peuvent représenter plusieurs formes.

#### **3.1. Définition du risque lié au projet d'investissement**

Le risque se définit comme étant la possibilité que le rendement annuel effectif d'un investissement diffère du rendement attendu. Le risque résulte de l'incertitude qui caractérise la rentabilité d'un investissement ; il est d'autant plus grand que la variabilité attendu est élevée. En effet, le risque lié à l'investissement est attribuable à la variabilité des flux monétaires générés par les projets d'investissements acceptés par l'entreprise dépendant de l'ampleur des projets. Ce genre de risque peut avoir un impact considérable sur la part du marché de l'entreprise.

#### **3.2. Typologie du risque**

On trouve essentiellement :

##### **3.2.1. Les risques liés aux investissements**

Le risque lié aux investissements concerne les dépassements des coûts, les retards et les risques technologiques. Ils sont sensibles généralement que pour les projets dont la réalisation

---

<sup>31</sup> Houdayr R., Evaluation financière de projet, édition Economica, Paris, 2008, p 8.

est relativement longue. Par exemple, les dépassements de coûts, les retards et les risques technologiques.

### **3.2.2. Les risques d'approvisionnement**

Ils sont sensibles lorsque nous avons un approvisionnement extérieur important (matière première).

### **3.2.3. Les risques de marché**

Le risque que le marché des obligations baisse dans son ensemble, faisant baisser la valeur des titres individuels, quelles que soient leurs caractéristiques particulières. il est dû à des variations de prix et de volume de marché qui peuvent mettre le projet en difficulté.

### **3.2.4. Le risque d'exploitation :**

La maîtrise des coûts de fonctionnements est difficile, il est donc lié à l'incertitude des rendements d'exploitation.

### **3.2.5. Le risque financier et de trésorerie**

Le risque financier est le risque de défaillance lié au mode de financement utilisé par l'entreprise, il tient compte des incertitudes des charges financières sur le résultat net de l'entreprise, donc, et le risque de trésorerie concerne le manque de liquidité de l'entreprise.

## **Conclusion**

A la fin de ce chapitre, il apparaît clairement que la banque occupe une place sensible et privilégiée dans une économie donnée, et cela grâce à ses nombreuses fonctions, notamment le financement des investissements, qui restent indispensables quant à la réalisation d'un développement économique et d'une stabilité financière et ce par l'octroi des crédits qui sont de différents formes et caractéristiques, mais associés à de multiples risques que la banque doit prendre en considération et doit mettre des mesures de précaution pour se couvrir contre ces risques.

## **CHAPITRE 2 : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT**

### **Introduction**

L'évaluation financière des projets d'investissements peut apparaître comme un moyen ou une synthèse entre l'approche planificatrice de type micro ou macroéconomique et la gestion prévision, centrés sur le concept de produit et reposant sur une modélisation réalisée à partir des études techniques et commerciales.

Le financement des investissements comporte beaucoup de risques et d'erreurs qui sont très coûteuses vu les sommes importantes à payer pour cela, le banquier ne répond pas à une quelconque demande de concours qu'après avoir mené une étude approfondie sur son client. Ce dossier permet au banquier de connaître son client d'après : son environnement, ses moyens, ses capacités...etc

Ainsi les étapes devant être empruntées par le banquier pour notre étude de dossier d'investissement sont à l'ordre de deux : une première intitulée la viabilité du projet, une deuxième dénommée à l'analyse de la rentabilité du projet.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections. Dans la première section, nous présenterons les documents constitutifs d'un dossier d'investissement. La deuxième portera sur l'analyse financière d'un projet. Enfin, la dernière étudiera la rentabilité d'un projet.

### **1. Les documents constitutifs d'un dossier d'investissement**

Les documents exigés pour la constitution d'un dossier de crédit d'investissement peuvent varier selon la nature de l'investissement projeté et de l'ancienneté de la relation Banque Client. Cependant, une liste de documents est commune pour tous les types d'investissement. Le banquier a le droit d'exiger à son client tout document jugé utile et nécessaire pour l'étude de la demande de crédit présentée par le client. Parmi ces documents on peut citer :

#### **1.1. Demande écrite de l'entreprise**

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier ayant pour objet la sollicitation d'un crédit d'investissement. Celle-ci doit remplir les conditions suivantes<sup>32</sup> :

---

<sup>32</sup> Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin de cycle, école supérieure de banque, 2013, p 51.

### **1.1.1. Condition de forme**

La demande doit contenir :

- ✚ Un en-tête contenant toutes les références de l'entreprise (Dénomination et siège social, N° de téléphone...) accompagnées d'une signature apposée par une personne dûment habilitée le faire (généralement, c'est le gérant) et du cachet de l'entreprise.

### **1.1.2. Conditions de fond**

La demande de crédit doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant et leurs objets. Elle doit être cachetée et signée par le ou les personnes dûment autorisées à engager l'entreprise en matière de crédit.

## **1.2. Documents administratifs**

- ✚ Une copie certifiée conforme de la déclaration d'investissement enregistrée auprès de l'ANDI (Agence Nationale du Développement de l'Investissement) pour le secteur privé.
- ✚ Une copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de l'ANDI éventuellement
- ✚ Une copie certifiée du registre de commerce, du récépissé de dépôt ou tout autre autorisation ou agrément d'exercer (éventuellement une carte artisanale).
- ✚ Une copie certifiée conforme des statuts pour les personnes morales.
- ✚ Une copie certifiée conforme du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales)
- ✚ Un acte de propriété ou bail de location du terrain et/ou des locaux utilisés pour l'activité de l'entreprise<sup>33</sup>.

### **1.1.3. Documents comptables, fiscaux et parafiscaux**

- ✚ Les trois derniers bilans définitifs et TCR des exercices clos, y compris leurs annexes réglementaires, signes par une personne habilitée pour les entreprises en activité.
- ✚ Les bilans et TCR prévisionnels établis sur une durée de cinq (5) ans, signes par une personne habilitée.

---

<sup>33</sup>Bellal D. : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire », mémoire de fin de cycle, Ecole Supérieure de Banque, 2006, p 115

- ✚ Pièces fiscales et parafiscales apurées et datant de moins de trois (3) mois pour les entreprises en activité, et déclaration d'existence pour les entreprise n'ayant pas encore exercé<sup>34</sup>.

#### **1.1.4. Documents économiques et financiers**

- ✚ Une étude technoéconomique du projet
- ✚ Factures pro formas et/ ou commercial récents pour les équipements à acheter localement ou à importer.
- ✚ Etat descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiments réalisés et restant à réaliser, établi par un bureau d'architecture agréé.
- ✚ Tout justificatif des dépenses déjà réalisés dans le cadre du projet

#### **1.5. Etude technico-économique**

L'étude technico-économique est un document élaboré par des bureaux d'études spécialisés. Elle comprend :

- Une présentation générale du projet ;
- La localisation et le descriptif de l'implantation du projet ;
- La description des principaux produits et services à réaliser ;
- Le programme de production arrêté ;
- Le planning de réalisation du projet ;
- L'analyse du marché et l'impact du projet ;
- Les équipements nécessaires à acquérir et les constructions envisagées ;
- Le processus technologique utilisé et les capacités de production ;
- Les emplois créés par le niveau de qualification.

#### **1.6. Les documents juridiques et administratifs**

Ces documents sont constitués de <sup>35</sup>:

- Une copie du registre du commerce et des statuts de l'entreprise ;
- Un acte de propriété ou de location du local d'activité ou du terrain d'assiette du projet pour une période au moins équivalente à la période de remboursement du crédit ;

---

<sup>34</sup>Bellal .D : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaires », E.S.B, B.S.B, 9ème promotion, 2006. P. 115

<sup>35</sup>Boukhzar S., Benbakir N. : Etude du processus de l'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de Master en sciences de gestion, option : finance d'entreprise, université de Bejaia, 2017, p 21

- Une copie de la décision d'octroi des avantages, délivrée par l'A.N.D.I, y compris des annexes, faisant ressortir notamment le coût global du projet ;
- Une copie conforme des statuts y compris les personnes morales ;
- Une copie des titres de propriétés des biens appartenant à l'entreprise.

### **1.7. Les documents techniques**

Ces documents comprennent :

- Le permis de construction en cours de validation ;
- Le plan de masse et de situation du projet à réaliser ;
- Le plan d'architecture et de charpente ;
- L'étude géologique du site et l'autorisation de concession.

## **2. Identification de client et son environnement**

Le client est une règle qui n'admet que des exceptions, il n'y a pas de modèle prédéfini qui le cerne exhaustivement. Par souci du risque, et dans le cadre d'une démarche rationnelle qui tient en compte des spécificités de chaque client, le banquier devrait avoir tout le matériel intellectuel, technique et statistique aux fins d'une identification multidimensionnelle (juridique, économique, social, etc...) tout en tenant compte du contexte dans lequel évolue cette clientèle.<sup>36</sup>

### **2.1. Les moyens permettant la collecte d'informations**

Le banquier dispose de certains moyens mis à sa disposition, qui lui permet de mieux s'informer sur le demandeur du crédit, sur sa situation actuelle, ses antécédents, ses relations ainsi que son environnement.

### **2.2. L'entretien avec le client**

Après la réception du dossier du crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client selon qu'il soit nouveau ou ancien. L'entretien permet au banquier

- D'avoir une idée plus claire sur le projet à financer et se renseigner plus sur la stratégie envisagée par l'entreprise sollicitant le crédit
- Il permet en plus des éléments objectifs, d'avoir des éléments subjectifs nécessaires pour l'étude du dossier de crédit, qui est le but principal d'un entretien avec le client.

---

<sup>36</sup>Charron J.L., Separi S. : Organisation et gestion de l'entreprise, édition Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, p 153.

Le banquier en se basant sur son expérience dans le domaine, peut fixer la moralité du client, son expérience de gestion, ses performances et ses espérances.<sup>37</sup>

### **2.3. La consultation du service des renseignements commerciaux**

Pour avoir les informations plus précises sur les clients qui viennent solliciter des crédits, le banquier peut s'adresser au service des renseignements commerciaux de la banque, qui est chargée de la collecte des informations sur les entreprises de la localité<sup>38</sup>.

#### **2.3.1. La consultation des fichiers de la banque d'Algérie**

La banque d'Algérie a mis à la disposition des banques et des établissements financiers des fichiers centraux chargés de la collecte des informations relatives aux clients des banques et des établissements financiers. En vertu de l'article 56 de 90/10 du 14 avril 1990 abrogée par la loi relative à la monnaie et au crédit de l'ordonnance du 26 août 2003 complétée et modifiée en 2010, pour connaître l'évolution de la conjoncture économique, de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie peut demander aux banques et aux établissements financiers de lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utile.

Le banquier a l'obligation d'informer la banque d'Algérie, sa clientèle, entreprise et particulier, et en cas de nécessité, il peut consulter ses fichiers centraux pour avoir, ce qu'il désire sur son client. Ces fichiers sont respectivement, la centrale des impayés, la centrale des risques, et la centrale des bilans.

#### **A. La centrale des impayés**

Selon l'article 03 du règlement 92/02 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des impayés :

La centrale des impayés est chargée pour chaque instrument de paiement et/ ou de crédit :

- D'organiser et gérer un fichier central des incidents de paiement et des éventuelles suites qui s'en découlent ;
- De diffuser périodiquement auprès des intermédiaires financiers et de toute autre autorité concernée la liste des incidents de paiement avec leurs éventuelles suites.

---

<sup>37</sup>Boukhzar S., Benbakir N. : Etude du processus de l'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de Master en sciences de gestion, option : finance d'entreprise, université de Bejaia, 2017, p 21

<sup>38</sup>Madjour M. : Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2005, p 72.

Le banquier doit s'assurer que son client demandeur de crédit n'a pas enregistré d'incidents de paiements, et qu'il n'est pas frappé d'interdiction d'émettre des chèques.

Ainsi la banque d'Algérie tient les banques et les établissements financiers, à déclarer à la centrale des impayés les incidents de paiement survenus sur les crédits qu'ils ont octroyé et/ou sur les instruments mis à la disposition de leur clientèle.

### **B. La centrale des risques**

L'article 02 du règlement 92/01 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques dispose :

La centrale des risques a pour objet la collecte, la centralisation et la diffusion des risques bancaires et des opérations crédit-bail faisant intervenir un organisme de crédit.

### **C. La centrale des bilans**

Le règlement 26/71 du 13 juillet 1996 précise les missions de la centrale des bilans en matière de la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptable et financière des entreprises ayant obtenues un crédit auprès des banques et des établissements financiers. La création d'un fichier central des bilans, la Banque d'Algérie prépare les entreprises à adhérer librement à la centrale des bilans, et essaye de créer, une relation indirecte entre les entreprises, les banques et la centrale des bilans.

## **2.3.2. La consultation des services de renseignements juridiques**

On peut trouver :

### **A. La consultation des services des hypothèques**

A titre de garantie, le client peut proposer au banquier des biens et immeubles. Le banquier doit s'adresser aux services des hypothèques pour s'assurer que les biens proposés n'ont pas été préalablement hypothéqués, il est délibéré à cet effet un certificat négatif. Dès que le client procède à l'hypothèque du bien en faveur de la banque, le banquier doit aussi vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

### **B. La consultation du greffe du tribunal**

Ainsi qu'à titre de garantie, le banquier doit consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposés par les clients en garantie n'ont pas été préalablement donnés à d'autres créanciers.

### **2.3.3. La visite sur site**

Pour vérifier que les informations fournies par le client sont proches de la réalité, le banquier doit effectuer une visite des locaux de l'entreprise. Elle ne lui permet non seulement de découvrir la réalité, mais aussi de compléter ses informations à travers l'appréciation du patrimoine de l'entreprise, de la fonctionnalité des locaux, l'état des installations, l'efficacité dans la gestion des moyens matériels et des ressources humaines, ainsi que les perspectives d'évolution de l'entreprise.

### **2.3.4. L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise**

L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise. La motivation et l'importance des décisions marquantes prises par ses dirigeants.

## **3. L'étude de la viabilité du projet**

L'analyse de la viabilité du projet est une étape importante pour le banquier car elle lui permet de connaître l'appréciation de la rentabilité du projet.

### **3.1. L'analyse du marché**

L'analyse du marché est le fait d'évaluer, d'étudier, de comprendre les besoins, les agissements, les estimations et les attentes d'une population ciblée. Elle inclut plusieurs techniques dont les techniques quantitatives qui se traduisent par une certaine forme d'enquête et de documentation. C'est une étape cruciale pour le banquier car elle lui permet :

- D'avoir une description élargie du marché.
- De prendre connaissance du positionnement de l'entreprise dans le marché.
- De connaître les concurrents directs et indirects de l'entreprise.

#### **3.1.1. L'analyse commerciale**

La politique commerciale de l'entreprise se traduit par un plan de marchéage, ou marketing-mix. Le plan de marchéage consiste à définir des options sur chacun des quatre grands axes constitutifs de la politique commerciale, à savoir les 4P de McCarthy.

## **A. Le produit**

Le banquier doit s'intéresser aux caractéristiques les plus importants du produit à savoir :

- La gamme qui est constituée de plusieurs variétés de produit.
- L'existence de produits de substitution.
- Le degré d'obsolescence.
- La situation du produit dans son cycle de vie : lancement, croissance, maturité ou déclin.

## **B. Le prix**

Le prix participe grandement la couche symbolique du produit en lui conférant une image de luxe prix élevé, de bas de gamme prix très faible, de qualité bon rapport entre les services obtenus et le prix.

Le prix peut être déterminé à partir du cout, de la demande, et à partir de la concurrence, c'est pour cela que le banquier doit s'intéresser à la compétitive des prix fixés par l'entreprise et de ne pas négliger les contraintes.

## **C. La publicité**

La publicité est définie par P. Kotler et B. Dubois comme toute forme de communication non interactive utilisant un support payant, mise en place pour le compte d'un émetteur identifié en tant que tel. De tous les moyens de communication à la disposition des entreprises, la publicité est sans doute le plus utilisée et la plus difficile à gérer<sup>39</sup>.

## **D. La distribution**

La distribution peut se définir comme l'ensemble des activités qui rendent le produit disponible au consommateur. La distribution a donc pour objectif de faire en sorte que les produits passent du lieu de production au lieu de commercialisation.

### **3.1.2. L'analyse technique**

L'analyse technique est une méthode de prévision des tendances futures des marchés financiers. Elle est basée sur l'analyse des données historiques, notamment les prix, les volumes échangés et les intérêts ouverts. Cette étude porte sur :

---

<sup>39</sup>Charron J.L.,Separi S. : Organisation et gestion de l'entreprise, édition Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, p 153.

- Le processus de production
- Les caractéristiques des moyens de production
- Les besoins de l'entreprise
- L'implantation de l'unité de production
- Le planning de réalisation
- L'analyse des coûts de production

## **Section 02. L'analyse financière d'un projet**

Après identification de l'entreprise et la caractérisation de son environnement, le banquier aura déjà une première appréciation de cette entreprise. Il devra élaborer un diagnostic économique et financier de celle-ci pour affiner son estimation, et par la suite la confirmer ou la corriger. C'est dans la comptabilité générale du client que le banquier cherchera la qualité et les résultats de la gestion de l'entreprise.

L'analyse des demandes de crédits d'investissement doit comporter des critères indiscutables d'évaluation et la relation doit déterminer son besoin auprès de l'institution prêteuse par l'élaboration d'un programme. Elle est tenue de maintenir son autonomie financière et faire preuve de sa capacité de remboursement.

### **1. Les objectifs de l'analyse financière**

L'objectif premier de l'analyse financière est d'établir un diagnostic financier de l'entreprise, elle est une aide à la prise de décision. L'analyse financière permet d'améliorer la gestion de l'entreprise, d'effectuer des comparaisons avec d'autres entreprises du même secteur d'activité.

L'analyse financière se caractérise par une certaine homogénéité de ses principes, en dépit de l'existence d'objectifs propres à chaque utilisateur.

- L'analyse financière débouche sur un diagnostic financier.
- L'analyse financière doit déboucher sur des propositions opérationnelles.
- L'analyse financière met principalement en évidence des problèmes non financiers.

## **1.1. Élaboration et appréciation du bilan financier**

Le bilan financier est un bilan comptable après répartition du résultat, retraité en masse homogènes, selon le degré de liquidité des actifs et le degré d'exigibilité des passifs et présenté en valeurs nettes<sup>40</sup>.

Le bilan financier permet :

- D'apprécier la structure financière de l'entreprise dans une optique de liquidation ;
- D'évaluer le patrimoine réelle ;
- De déterminer l'équilibre financier, en comparant les différents masses du bilan classées selon leurs degrés de liquidité ou d'exigibilité, et on observant le degré de couverture du passif exigible par les actifs liquides ;
- D'étudier la solvabilité et la liquidité de l'entreprise ;
- De calculer la marge de sécurité financière de l'entreprise ;

### **1.1.1. L'approche patrimoniale de l'équilibre financier**

L'équilibre financier est analysé à partir de trois indicateurs, à savoir le fonds de roulement financier, la solvabilité de l'entreprise et la liquidité du bilan.

#### **1.1.1.1. Le fonds de roulement financier FRF**

Le fonds de roulement financier permet d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise ; il est un indicateur de la solvabilité et de son risque de cessation de paiements. Le FRF représente une marge de sécurité financière pour l'entreprise et une garantie de remboursement des dettes à moins d'un an pour les créanciers<sup>41</sup>.

***Fonds de roulement financier = actif réel net à moins d'un an - passif réel à moins d'un an***

Le FRF peut être évalué également par le haut du bilan financier :

***Fonds de roulement financier = passif réel à plus d'un an - actif réel net à plus d'un an***

Cette méthode permet d'apprécier le mode de financement des actifs à plus d'un an.

- **Le FRF > 0** : l'entreprise dans ce cas en plus de financer entièrement ses immobilisations dégage un excédent de capitaux à long terme destiné à financer son actif circulant.

---

<sup>40</sup>Charron J.L., Separi S. : Organisation et gestion de l'entreprise, édition Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, p 153.

<sup>41</sup> Chiha K. : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012, p 66

- **Le FRF<0** : un FRF négatif traduit des difficultés et une augmentation du risque financier. En effet dans ce cas les fonds permanents de l'entreprise ne suffisent pas pour financer l'ensemble de ses immobilisations celle-ci se trouve obligé de financer la partie manquante par des ressources à court terme. De cette incompatibilité temporelle entre les ressources et les emplois résulte un très grand risque car un simple ralentissement de l'actif circulant peut mettre l'entreprise dans une situation forte indécise.
  
- **Le FRF=0** : dans cette situation le FRF de l'entreprise couvre exclusivement la totalité de ces immobilisations, ainsi la totalité des emplois financés par des ressources temporellement équivalentes.

### 1.1.1.2. Les ratios de liquidité et de solvabilité

Ces ratios comprennent :

#### ➤ Les ratios de liquidité

La liquidité du bilan traduit la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme à l'aide des actifs à court terme. Son évolution est appréciée dans le temps et dans l'espace à l'aide de trois ratios :

**Tableau 01: Les ratios de liquidité.**

Ratio	Calcul	Interprétation
<b>Ratio de liquidité générale</b>	$\frac{\text{Actif réel net à moins d'un an}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Exprime la capacité à faire face à son passif exigible de court terme avec son actif circulant.
<b>Ratio de liquidité restreinte</b>	$\frac{\text{Créances à moins d'un an} + \text{disponibilité} + \text{VMP}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Ratio de liquidité auquel on a retiré les stocks car ceux-ci ont une liquidité incertaine
<b>Ratio de liquidité immédiate</b>	$\frac{\text{Disponibilités} + \text{valeurs mobilières de placement}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Il n'y a pas de normes strictes sur leur interprétation. Doit être utilisé dans le cadre de comparaison dans le temps ou avec d'autres entreprises.

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir de : mines-paristech.fr.

#### ➤ Les ratios de solvabilité

La solvabilité s'apprécie dans l'optique d'une liquidation de l'entreprise. L'entreprise reste solvable lorsque l'actif réel net permet de couvrir l'ensemble des dettes. Deux ratios sont utilisés pour vérifier la solvabilité de l'entreprise :

Tableau 02 : Les ratios de solvabilité

Ratio	Calcul	Interprétation
Ratio de solvabilité générale	$\frac{\text{Actif réel net}}{\text{Total des dettes}}$	Les ratios de solvabilité sont complémentaires des ratios de fonds de roulement mais sont plus tournés vers la mesure de l'aptitude de l'entreprise à rembourser rapidement ses dettes si elle devait cesser brutalement toute activité. Ce ratio doit être supérieur à 1.
Ratio d'autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des dettes}}$	D'après la norme, les capitaux propres doivent couvrir au minimum un tiers des dettes. Plus le ratio est élevé, plus l'autonomie financière de l'entreprise est grande.

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir de : mines-paristech.fr.

## 1.2. Le traitement du TCR et analyse des SIG

Le banquier pour une analyse financière exhaustive de l'entreprise, devra après avoir élaboré et analyser le bilan financier, compléter son diagnostic financier par une appréciation de la qualité de gestion de l'exploitation de l'entreprise et de sa rentabilité il devra procéder en premier lieu au retraitement du TCR, puis à l'analyse des SIG qu'y apparaissent.

### A. Retraitement à effectuer au TCR

Le TCR est un tableau qui récapitule les charges et les produits de l'exercice, sans tenir compte de leur date de paiement ou d'encaissement. Le solde des charges et des produits constitue :

- Le bénéfice ou la perte de l'exercice.
- L'excédent ou l'insuffisance de ressources.

### B. Analyse des SIG

L'analyse quantitative de l'activité et de la performance économique de l'entreprise, amène l'analyse financière à calculer à partir du TCR, des soldes intermédiaires de gestion représentant chacun une étape dans la formation du résultat. Le tableau des SIG comprend neuf soldes successifs obtenus par différences entre certains produits et certaines charges.

Les trois premiers soldes sont destinés à l'analyse de l'activité de l'entreprise, alors que les six suivants sont consacrés à l'analyse du résultat.

Marge commerciale = ventes de marchandise - coût d'achat de marchandise vendues.

**Production de l'exercice** = production vendue + production stockés ou déstockés + production immobilisé.

**Valeur ajoutée** = production de l'exercice + marge commerciale - consommation de l'exercice en provenance de tiers

**EBE** = valeur ajoutée - impôts, taxes et versement assimilé - charges de personnel.

**Résultat d'exploitation** = EBE + reprise sur charge et transfert de charges + autres produits-dotations aux amortissements et provisions-autres charges.

**RCAI** = résultat d'exploitation + quottes parts de résultats sur opérations faite en commun + résultat financiers.

**Résultat exceptionnels** = produits exceptionnels - charges exceptionnels.

**Résultat de l'exercice de l'exercice** = RCAI + résultat exceptionnels - participation des salariés-impôts sur les bénéfices.

**Plus-value ou moins-value sur cessions d'éléments d'actif** = produits des cessions d'élément d'actif - valeur comptable des éléments d'actifs cédés.

La CAF constitue un surplus monétaire potentiel et non disponible dégagé par l'activité de l'entreprise, car elle est calculée en faisant abstraction des délais d'encaissement de produits et des délais de décaissement des charge qui la composent. La CAF peut être évaluée selon deux méthodes de calcul :

- **La méthode soustractive** : elle explique la formation de la CAF à partir de EBE ou IBE, qui s'obtient par la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation :

**Tableau 03 : La CAF selon la méthode soustractive.**

	<b>Excédent brut d'exploitation ou insuffisance</b>
+	Transfert de charges d'exploitation
+	Autre produit d'exploitation
-	Autres charges d'exploitation
±	Quottes part de résultat sur opération faites en commun
+	Produits financiers
-	Charges financières
+	Produits exceptionnels
-	Charges exceptionnelles
-	Participation des salariés aux résultats
-	impôts sur les bénéfices
=	<b>CAF</b>

**Source** : Tableau réalisé par nos soins à partir de : <http://www.statutentreprise.com>

- **La méthode additive** : cette méthode est basée sur le résultat net de l'exercice, elle implique l'addition des charges.

**Tableau 04 : La CAF selon la méthode additive**

	<b>Résultat net de l'exercice</b>
+	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions
-	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
+	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés
-	Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés
-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice
=	<b>CAF</b>

**Source** : Tableau réalisé par nos soins à partir de : <http://www.statutentreprise.com>

➤ **L'autofinancement**

L'autofinancement correspond au reste de capacité d'autofinancement après avoir distribué les dividendes aux associés :

***Autofinancement = capacité d'autofinancement - dividendes.***

L'autofinancement est consacré :

- A maintenir le patrimoine et le niveau d'activité ;
- A financer une partie de la croissance ;

➤ **L'évolution de la CAF et de l'autofinancement**

Plus la CAF est élevée, plus l'entreprise est indépendante financièrement, et plus elle pourra avoir recours aux emprunts en cas de besoin. Toutefois, un autofinancement excessif peut détourner les associés de l'entreprise par manque de distribution de dividendes.

Par contre, une détérioration régulière de la capacité d'autofinancement, ou une CAF négative traduit une situation critique, et une augmentation des risques financiers.

- **La capacité de remboursement** : la CAF permet d'apprécier la capacité de remboursement de l'entreprise à l'aide du ratio :

**Capacité de remboursement = dettes financières / capacité d'autofinancement.**

Le niveau d'endettement ne doit pas dépasser **trois** ou **quatre** fois la CAF.

➤ **Les ratios d'activité et de rentabilité**

Ces ratios se subdivisent en ratios d'activité et de rentabilité.

✓ **Les ratios d'activité**

Les ratios d'activités sont résumés dans le tableau ci-après.

**Tableau 05 : Les ratios d'activité**

Nature	Formule	Interprétation
<b>Taux de profitabilité économique</b>	$EBE/CA_{HT}$	La profitabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le CA, la production ou la valeur ajoutée, compte tenu uniquement de son activité industrielle et commerciale.
<b>Taux de profitabilité économique nette</b>	$R_T EXP/CA_{HT}$	Ce ratio mesure la profitabilité des activités industrielles et commerciales indépendamment de la part respective des facteurs de production et du mode de financement.
<b>Taux de profitabilité financière</b>	$RCAI/CA_{HT}$	La profitabilité financière représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le CA, en tenant compte des opérations financières.

Source : Colasse B : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5ème édition, Paris, 2008.

✓ **Les ratios de rentabilité**

Les principaux ratios de rentabilité sont synthétisés dans le tableau ci-après <sup>42</sup>:

**Tableau 06 : Les ratios de rentabilité**

Nature	Formule	Interprétation
<b>Taux de rentabilité économique</b>	$EBE/CEPE$	La rentabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capital engagé pour l'exploitation.
<b>Taux de rentabilité économique nette</b>	$R_T EXP/CEPE$	L'évolution de ce ratio doit être comparée à celle du résultat d'exploitation pour confirmer ou infirmer l'amélioration de la performance des industrielles et commerciales de l'entreprise.
<b>Taux de rentabilité financière</b>	$R_T NET/CP$	Le $R_T$ net de l'exercice permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis par les associés. Plus le taux de rentabilité financière est élevée, plus les associés actuels ou futurs sont confiants mais à condition qu'il ne corresponde pas à une insuffisance des capitaux propres.

Source : Colasse B : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5ème édition, Paris, 2008.

L'analyse de l'aspect financier du projet permet au banquier non seulement de se faire une idée sur la manière avec laquelle le promoteur combine entre ses fonds propres et ses dettes pour financer ses emplois, mais également la capacité du projet d'investissement envisagé à générer des ressources supplémentaires qui conditionnent la continuité du processus d'exploitation de l'entreprise.

**Section 03 : l'étude de la rentabilité d'un projet**

Le souci majeur du banquier consiste à s'assurer de la rentabilité du projet jugé viable, et par même la capacité de l'entreprise à faire face au remboursement des crédits à mettre en

<sup>42</sup>Pariente S. : Analyse financière et évaluation d'entreprise, édition Pearson Education, Paris, 2006, p18

place. Une analyse de rentabilité est donc de rigueur puisqu'elle est un outil d'aide à la décision. Elle doit répondre à ces questions :

- Le projet est-il rentable ?
- Le projet est-il solvable ?

Pour ce faire l'analyse de la rentabilité sera axée sur deux pôles : Le premier est la rentabilité intrinsèque du projet qui veut dire rentabilité avant financement. Le second pôle est la rentabilité après financement

### **1. L'étude de la rentabilité avant financement**

L'évaluation de la rentabilité économique d'un investissement doit se faire indépendamment des modalités de financement de l'investissement. L'appréciation et l'étude de la rentabilité d'un projet repose sur la comparaison entre le capital investi et l'ensemble des flux de trésorerie générés par ce projet<sup>43</sup>.

Ces flux sont déterminés et évalués à travers certains outils d'analyse qu'on abordera ultérieurement, pour cela le banquier devra établir le tableau des emplois/ressources qui est lui-même établi sur la base du tableau de compte de résultat prévisionnel et l'échéancier des flux de trésorerie (investissement et amortissement) tout en déterminant la valeur résiduelle de l'investissement et le besoin en fond de roulement.

#### **1.1. L'élaboration du tableau des emplois et des ressources**

Il s'agit de la conception du tableau tel que présenter ci-après. Ce tableau nous permettra d'analyser les besoins et les ressources de financement :

**Tableau 07 : Présentation du tableau Emplois/Ressources avant financement**

<b>Rubriques</b>	<b>Année 01</b>	<b>Année 02</b>	<b>...</b>	<b>Année N</b>
<b>Ressource :</b>				
- CAF				
- Valeur résiduelle des investissements				
- Récupération du BFR				
<b>Total ressources (A)</b>				
<b>Emplois :</b>				
- Investissement				
- Variation du BFR				
<b>Total emplois (B)</b>				
<b>Flux net de trésorerie : (A)-(B)</b>				

Source : Colasse B : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5ème édition, Paris, 2008.

<sup>43</sup>Hamdi K : Analyse des projets et leur financement, édition Essalem, Alger, 2000

## **1.2. Les besoins de financement**

Les besoins de financement représentent les différents emplois qui peuvent concerner les investissements et les besoins en fonds de roulement supplémentaire. L'analyse de ces besoins permet au banquier de s'assurer qu'ils sont réels. Son attention doit être portée sur :

### **A. Les investissements**

Ce poste doit reprendre les montants à décaisser à chaque période en vue de la réalisation de l'investissement. Les montants seront repris à partir de l'échéancier d'investissement.

### **B. La variation du BFR**

L'évolution de ce poste est liée à l'évolution du chiffre d'affaire réalisé, celle-ci induira une variation à inscrire en emplois. Le BFR doit atteindre son seuil maximal dès le début la réalisation du projet.

## **1.3. Les ressources de financement**

L'examen des ressources porte sur :

### **A. La capacité d'autofinancement (CAF)**

Il convient d'étudier la CAF et ses projections qui seront à la base du financement de l'entreprise, soit à terme, puisque la CAF est à l'origine de l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses crédits et financer son fonctionnement normal :

*CAF = résultat net + dotations aux amortissements et aux provisions.*

### **B. La valeur résiduelle des investissements et la récupération du BFR**

Sont intégrés en ressources de la dernière année :

- D'une part, la valeur nette comptable résiduelle des investissements comme il s'agit d'une cession d'investissement à la fin de vie du projet :

*VRI = investissement total – BFR – le total des amortissements.*

- D'une autre part, la valeur à récupérer du BFR qu'on a qualifié précédemment en investissement.

La confrontation entre emplois et ressources donnera lieu au flux net de trésorerie qui fera l'objet d'une évaluation qui nous permettra de déterminer la rentabilité intrinsèque du projet.

## **2. Les critères de la rentabilité des investissements**

Les flux que nous avons déterminés à partir du tableau des emplois et des ressources doivent être analysés pour déterminer la rentabilité propre de l'investissement. Cela nécessite la maîtrise de la notion d'actualisation dans le but de crédibiliser la comparaison des flux qui ne sont pas enregistrés dans la même période. L'actualisation est devenue un procédé nécessaire dans l'analyse financière, dès qu'elle nous permet de comparer les flux enregistrés dans le présent avec ceux que le promoteur estime de générés dans le future.

### **A. Le délai de récupération (DR)**

Le délai de récupération, appelé encore le délai de recouvrement du capital investi, est le temps nécessaire pour que l'entreprise récupère l'investissement initial aux entrées nettes de trésorerie résultant du projet. Il est calculé à partir du montant de l'investissement initial et le cumule des flux de trésorerie.

Il est exprimé généralement en nombre d'années et de mois.

$$DR = I/F$$

**DR** : délai de récupération

**I** : les dépenses d'investissement

**F** : les flux net de trésorerie

### **B. Le délai de récupération actualisé (DRA)**

Comme il a été déjà expliqué, le délai de récupération actualisé est la durée nécessaire pour la récupération de la mise de fonds initiale, mais cette fois ci on prenant en compte le coût des capitaux apportés. Toutes fois, tout comme le DR, il ignore toujours les flux qui interviennent après la récupération du capital investi<sup>44</sup>. Il reste toujours un critère de liquidité plus que de rentabilité ; c'est pour cela qu'il ne doit être pris en compte que comme un critère secondaire dans l'analyse de la rentabilité.

### **C. La valeur nette (VAN)**

La valeur actuelle nette est la différence entre le cumul des flux de trésorerie actualisés, calculés sur toute la durée de vie du projet, et le capital investi<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup>Colasse B. : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5ème édition, Paris, 2008.

<sup>45</sup> De la Bruslerie H.: Analyse financière, information financière, diagnostic et évolution, édition Dunod, 4ème édition, Paris, 2002.

$$VAN = \sum CF (1+t)^{-i} - I_0$$

**FNT** : les flux d'exploitation actualisés.

**I** : le capital investi actualisé.

La VAN représente le surplus monétaire actualisé. Donc, un projet n'est rentable que s'il dégage une VAN positive (dans le cas contraire on ne réalise pas l'investissement).

De même que le délai de récupération, la VAN est un critère de sélection entre deux projets ou on choisit celui qui affiche la VAN la plus importante, d'une part ; et un critère de rejet de tout projet qui affiche une VAN négative, d'une part, elle prend en considération le coût des capitaux investis. Cependant, contrairement au DRA, elle prend en considération les flux qui interviennent sur le long de la vie de l'investissement.

La limite de cette méthode est qu'elle ne peut être utilisée que pour comparer deux projets qui affichent la même mise de fonds initial et la même durée de vie.

Alors, la VAN est un critère de rejet et de sélection d'un projet mais pas pour le comparer avec un autre dont le taux d'actualisation ou la durée de vie et le capital investi sont différents. C'est pour cela qu'on doit se référer à un autre indicateur c'est l'indice de profitabilité.

#### **D. L'indice de profitabilité (IP)**

L'indice de profitabilité permet de mesurer ce que rapporte, en valeur actualisée, sur toute la durée de vie de projet, une unité monétaire. Il exprime une rentabilité relative par rapport au moment d'investissement, encore il nous permet de comparer entre deux projets dont la mise de fonds initiale est différente. Il est calculé par la formule ci-après :

$$IP = \frac{\text{valeur actualisée de tous les flux}}{\text{valeurs actualisées des flux d'investissement}}$$

$$IP = \frac{VAN}{I} + 1$$

Pour qu'un projet d'investissement soit réalisable, il faut qu'il affiche un indice de profitabilité supérieur à 1. Donc, il nous permet de faire le choix entre les projets dont la mise initiale de fonds est différente.

## **E. Le taux de rentabilité interne (TRI)**

Le TRI est le coût maximum que peut supporter un projet. Il se traduit par le taux d'actualisation pour lequel il y a équivalence entre le cumul des cash-flows prévisionnels et le montant investi. C'est-à-dire : « le TRI est le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette VAN »<sup>46</sup>. Il sera donc donnée tel que :

$$VAN = 0$$

Vu les calculs assez longs qui résultent de la résolution de cette équation, il convient de procéder à la méthode d'interpellation linéaire pour déterminer la valeur approximative du TRI.

La valeur actuelle nette d'un projet peut être présentée par une courbe décroissante fonction du taux d'actualisation. Le TRI correspond au point d'intersection de la courbe avec l'axe des abscisses.

Le TRI est considéré comme critère de rejet pour tout projet dont le TRI ne dépasse pas le coût des capitaux ou la valeur fixée par l'entreprise comme taux de rejet sera éliminé.

Encore, c'est un critère de sélection entre deux projets concurrents, le banquier opte pour celui qui possède le TRI le plus élevé.

Le TRI est un critère de rentabilité assez complet. Il ne prend en compte que les données propres à l'investissement ce qui ne laisse pas des insuffisances à lui reprocher si ce n'est son mode de calcul relativement difficile qui consiste à résoudre l'équation suivante :

$$\sum FNT x (1 + TRI)^n - I = 0$$

### **2.1. La rentabilité après financement du projet**

Dans cette étape le banquier intègre la structure de financement pour déterminer les différents critères de décision. Cette démarche donne une vision de l'effet et le poids de l'endettement sur la rentabilité financière du projet, comme elle permet la mise en place des conditions les plus adéquates de crédit.

#### **2.1.1. Le tableau emplois/ressources après financement**

Dans cette étape le tableau des emplois et des ressources prend la forme suivante<sup>47</sup> :

---

<sup>46</sup>Hamdi K. : Analyse des projets et leur financement, édition Essalem, Alger, 2000.

<sup>47</sup> Bruslerie H. : Analyse financière et risque de crédit, édition Dunod, Paris, 1999, p135.

**Tableau 08 : Tableau emplois/ressources après financement.**

<b>Rubriques</b>	<b>Année 01</b>	<b>Année 02</b>	<b>...</b>	<b>Année N</b>
Ressource : - CAF - Valeur résiduelle des investissements - Récupération du BFR - Apports - Emprunt				
Total ressources (A)				
Emplois : - Investissement - Variation du BFR - Remboursement du principal - Dividendes - Intérêt intercalaires				
Total emplois (B)				
Flux de trésorerie : (A) - (B)				

**Source** : Colasse B. : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5ème édition, Paris, 2008.

### 2.1.2. Les critères de rentabilité après financement

L'étude après financement permet de déterminer l'impact de financement sur la rentabilité du projet .cette étude intègre le plan de financement, le TCR prévisionnel avant financement tout en ajoutant à celui-ci les frais financiers et les dotations aux amortissementsdes intérêts intercalaires.

#### A. Le délai de récupération

C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds propres à partir de la rémunération des actionnaires (dividendes et les flux de trésorerie annuelle cumulés).

#### B. La VAN des fonds propres

Ce critère confronte pour un taux d'actualisation déterminé, la valeur des fonds propres engagés avec le produits qui leurs reviennent (dividendes et le cumul des flux de trésorerie annuelle).

$$VANFP = \sum (D_p + T_p + K_p) / (1+i)^p$$

**D<sub>p</sub>** : dividendes reçus l'année p.

**T<sub>p</sub>** : trésorerie annuelle cumulée.

**K<sub>p</sub>** : capitaux propres investis l'année p.

**I** : le taux d'actualisation.

### **C. Le taux de rentabilité interne**

Le taux de rentabilité interne est le taux d'actualisation qui égalise les capitaux propres et le solde annuel cumulé de trésorerie plus les dividendes. En d'autre terme c'est le taux d'actualisation qui annule la VAN des fonds propres.

$$\sum (D_p + T_p + K_p) / (1+i)^p = 0$$

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons pu constater que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante lors de la mise en procédure du banquier au traitement du dossier, ce qui va lui permettre de faire une analyse financière approfondie de l'entreprise, l'évaluation de sa rentabilité ainsi que sa capacité de remboursement. Cette étape va motiver la décision du banquier par le rejet ou l'acceptation d'accorder le crédit.

L'évaluation d'un projet d'investissement est faite sur la base d'un dossier de crédit venant appuyer la demande formulée par le client. Elle se déroule en deux étapes : une étude technico-économique et une étude de rentabilité. Elle vise à confronter le banquier et lui assurer que le projet est techniquement réalisable et financièrement rentable.

En évaluant le projet, le banquier décidera, compte tenu du risque à courir, si le projet est finançable ou non. Il déterminera la structure de financement adaptée de façon à optimiser la rentabilité du projet et assurer les conditions propices pour le recouvrement de ses créances.

## **CHAPITRE 3 : MONTAGE D'UN DOSSIER D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DE LA SGA**

### **Introduction**

Après avoir vu les types de crédits et les procédures du montage et d'étude d'un dossier de crédit, ainsi que les risques qui accompagnent ces crédits, nous allons consacrer ce dernier chapitre à l'étude d'un cas pratique pour illustrer tout ce qui a été traité dans la partie précédente.

### **Section 01: Présentation de l'organisme d'accueil**

Pour mieux éclairer la présentation de l'organisme d'accueil, nous commençons d'abord par l'historique de la Banque Nationale d'Algérie, ensuite son organigramme et enfin la présentation générale de l'organisme d'accueil, l'agence Kaouche 00003 Chéraga -Alger

#### **1. Historique de la société générale**

La société générale a été créée en 1864, par appel public à l'épargne en vue de développer une activité de financement industriel et des infrastructures. Elle est un acteur européen majeur reconnu pour sa politique de croissance rentable et fondée sur le développement.

L'année 1871 a marqué l'Ère de l'internationalisation avec l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> place financière. En 1987, elle a été l'année marquée par la privatisation complète de la SGA pour accroître son réseau international. La société générale est présente dans 82 pays.

La création de la filiale Société Générale Algérie (SGA) a été en 1999, elle a agrée en 2000 à El-Biar par la banque d'Algérie. LA SGA possède 70 agences à travers le territoire national et 14 agences en attentes d'agrément alors que 4 agences sont en travaux dans cette année 2014. La SGA, dira Mr : GERALD Lacaze, le président de la direction, ambitionne d'ici 2015 l'ouverture de 150 agences, elle compte 270000 clients<sup>48</sup>.

#### **1.1. Le développement de la SGA a connu plusieurs étapes**

- 1987 : L'ouvertures d'un bureau de représentation ;
- 1998 : Obtention d'une licence bancaire ;
- 1999 : Création de la filiale SGA ;
- 2000 : L'ouverture de la 1<sup>ère</sup> agence d'EL-Biar à la clientèle en mars 2000 ;

---

<sup>48</sup> Documents internes de la SGA

- 2004 : SGA filiale À 100% société général après le rachat des actionnaires minoritaire ;
- 2004 : Création de la Direction Grandes Entreprises Internationales (DGEI) ;
- 2007 : Création de la 1ere agence dédié au Grandes Entreprises (centre d'affaires) ;
- 2008 : Création de la Direction Grandes Entreprises Nationales (DGEN) ;
- 2009 : Création de la banque de financement et d'investissement (BFI) et agence gestion privée (AGP).

### **1.2. La stratégie de la SGA se décline sur 3 axes**

- La proximité ;
- Professionnalisme ;
- La qualité de l'offre et du service.

### **1.3. Les objectifs de la SGA**

La banque de la SGA a plusieurs objectifs, qui sont<sup>49</sup> :

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celle-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles ;
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises ;
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant ; l'extension et le redéploiement de son réseau ;
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement ;
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre À leurs besoins ;
- Le développement commercial par l'introduction des nouvelles techniques managériales telles que le marketing et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits ;
- Le recrutement de nouveaux clients À travers la promotion des prêts MARHABA (Immobilier), dont la banque SGA souhaite alléger le processus pour accélérer les délais d'octroi un crédit ;
- La banque SGA attachera À rénover, voir À relocaliser un certain nombre des points de ventes dont l'implantation.

---

<sup>49</sup> Documents internes de la SGA

## **2. L'agence Kaouche 00003 Chéraga -Alger**

Nous avons effectué notre stage pratique au sein de la direction générale de la banque SGA qui se trouve dans la wilaya d'Alger, agence Kaouche 00003 Chéraga -Alger.

### **2.1. Présentation de l'agence**

L'agence Kaouche À Chéraga a ouvert ses portes À la clientèle le 29 juin 2002. Elle est située en plein centre de la ville d'Alger Lotissement Kaouche, Chéraga, 16000, Alger, la vocation de cette agence est orientée vers la clientèle particulière et professionnelle. Son effectif est de 09 collaborateurs, dont 03 femmes et 06 hommes. Son challenge est de maintenir voire augmenter son chiffre d'affaires malgré la suppression des crédits À la consommation par la relance des crédits immobiliers pour le marché des particuliers et par le renforcement des actions sur le marché professionnel et commercial. Conformément À la stratégie définie lors de la réunion des unités commerciales en août 2002.

Dans un contexte marqué par une concurrence accrue, l'agence doit se démarquer par un éventail de choix et de solutions appropriées et une qualité de service irréprochable À la hauteur d'une clientèle de plus en plus exigeante sur les prestations offertes par les services des autres banques.

Au cours de cette présentation nous n'allons pas omettre de souligner l'importance des moyens humains. En effet, l'agence est constituée de neuf (09) employés qui sont plutôt jeunes et dotés d'une expérience et savoir-faire, ils sont repartis comme suit :

Le directeur d'agence ;

- Deux (02) conseillers de clientèle professionnelle ;
- Deux (02) conseillers de clientèle particulière ;
- Un (01) agent du portefeuille ;
- Deux (02) guichetiers ;
- Un (01) caissier.

La SGA organise des journées de rencontre entre entreprises pour les interroger, les comprendre et les souder sur leurs besoins, leurs satisfactions et parfois leurs déceptions. Cette procédure permet de se rapprocher et de comprendre ses clients. L'Organigramme de la SGA est détaillé dans l'annexe N°07. Les différents crédits d'investissement que la banque SGA accorde sont :

- Leasing (Crédit-bail) ;
- Med équipe (Équipement de cabinet, clinique ou laboratoire d'analyse) ;

- Pharm. Look (Crédit exclusivement aux pharmaciens) ;
- Expert (Destiné aux professions libérales).

### 2.1.1. La relation fonctionnelle et hiérarchique de l'agence

Dans ce qui suit nous allons expliquer la relation fonctionnelle et hiérarchique de l'agence.

#### A. Le fonctionnelle

Le service de clientèle professionnelle est lié avec les autres services de l'agence (Guichet, caisse, portefeuille) en vue de compléter les informations concernant le client (Mouvement confié, la date d'entrée en relation).

#### B. La hiérarchique

On parle de relation hiérarchique de point de vue de l'établissement et prise de décision, quant aux dossiers de crédit déposés au service pour étude.



Chacune de ses structures a pour mission de statuer sur toutes les demandes de crédit, à condition que celle-ci ne dépassent pas sa délégation, c'est-à-dire le montant que la structure est autorisée à consentir, sinon il se limitera à émettre un avis et le dossier sera adresser à l'unité supérieure pour le contrôle et décision.

### 2.1.2. Missions de l'agence

Ses principales missions sont<sup>50</sup>:

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique tracée par le conseil d'administration en matière de mobilisation de l'épargne et d'accroissement des ressources ;
- Etudier, lancer et gérer, en relation avec les structures concernées par la promotion et la vente des produits des services financiers de l'institution ;
- Contribuer à la définition et l'élaboration des nouveaux produits et services financiers en relation avec les structures concernées de l'institution ;
- Lancer et suivre les études du marché indispensable à l'élaboration de la politique de collecte des ressources ;
- Etudier, proposer et lancer avec les structures concernées les programmes liés à l'identification et à la prospection de nouvelle activité, clientèle et gisement d'affaires de l'institution ;

---

<sup>50</sup>Documents internes de la SGA

- Elaborer et proposer, en relation avec les structures concernées ;
- Contribuer À la surveillance du marché et À l'évaluation de la concurrence et du ses effets sur les ressource et l'emploi de l'institution ;
- Concevoir et gérer les programmes liés À la définition et À la défense de l'image de marque d'institution ;
- Contribuer À la politique de modernisation de l'outil de travail ;
- Définir, animer et gérer les programmes de promotion et de publicité liés aux produits et clientèles de l'institution ;
- Identifier, réunir et gérer les programmes et budgets et procédures de l'action de promotion commerciale de l'institution ;
- Concevoir et gérer les programmes et budgets de publicité, de communication, de sponsoring et de mécénat de l'institution.

## **Section 02 : Etude de la viabilité du projet d'investissement**

Afin de mettre en pratique les techniques d'étude et d'analyse développées précédemment, nous avons accéder à une étude d'un cas pratique. Pour ce faire, nous allons montrer la procédure d'étude d'un dossier de crédit d'investissement traité au niveau de la SGA.

Cette section est donc consacrée à l'étude d'un dossier relevant de l'investissement et dont la demande est introduite par une grande entreprise privée des soins médicaux.

### **1. Présentation et constitution du dossier de crédit d'investissement**

Dans ce qui suit, nous allons présenter le projet et la constitution du dossier de crédit d'investissement.

#### **1.1. Présentation du projet et de crédit sollicité**

L'objectif et la motivation l'investissement portent sur l'acquisition d'un matériel d'imagerie par résonance magnétique (IRM), d destiné aux besoins du laboratoire d'anatomie pathologique qui servira au renouvellement du matériel déjà existant. Ce nouveau matériel permettra une amélioration du délai en matière d'analyse en histopathologie ainsi que leur fiabilité. Ces investissements s'inscrivent justement dans le cadre de la stratégie de la clinique visant ainsi à s'équiper de l'ensembles des équipements nécessaires pour la prise en charge total des malades, sans pour autant solliciter les services externes (en d'hors de la clinique).

La demande est introduite par un établissement sanitaire sous la forme individuelle, le projet est rentré en activité depuis 1999. Les disciplines exercées au sein de cette clinique, sont

- Gynécologie ;
- Chirurgie générale ;
- Coello chirurgie ;
- Orthopédie ;
- Traumatologie ;
- Urologie ;
- Néphrologie-hémodialyse,
- Chirurgie cardio-vasculaire ;
- Pédiatrie ;
- Vaccination / PMI ;
- Neurologie ;
- La chirurgie maxillo-faciale ;
- Anesthésie ;
- Réanimation ;
- Médecin interne ;
- Endoscopie digestive ;
- Rhumatologie ;
- Psychologie adulte /enfant

Pour ce faire, la clinique s'est dotée de plusieurs laboratoires fonctionnant 24 /24, soit :

- Un laboratoire d'analyses médicales ;
- Un laboratoire de radiologie : scanner ; échographie ; mammographie ; radio panoramique dentaire et radiographie générale ;
- Un laboratoire d'anatomie pathologique et cytologique ;

Une salle de rééducation bien équipée et aussi opérationnel au sein de la clinique depuis sa création.

La nature et le type de la facilité est un crédit a moyen terme (CMT) (en cour) d'un montant de 90.000.KDA au 01/01/2015, et d'une durée de 60mois dont 12 mois de différer, pour l'acquisition d'un scanner. Parmi les garanties (recueillies) : le nantissement du matériel,

et le DPAMR + avenant de subrogation au profit de SGA. Pour une échéance du : 31/12/2019.  
Le coût global du projet s'élève à 128.700KDA.

## **1.2. Constitution du dossier**

Le dossier de l'étude est constitué des pièces suivantes :

- La demande de crédit ;
- Une décision d'octroi d'avantages A.N.D.I. ;
- Etude technico-économique ;
- Copie des statuts de la clinique ;
- Facture pro-forma des équipements ;
- Copie des actes de propriété des terrains et des locaux ;
- Devis quantitatif et estimatif de la construction et permis de construire y afférant ;
- Bilan d'ouverture ;
- Bilan et TCR prévisionnels.

## **2. Étude de la viabilité du projet**

Elle consiste à analyser l'étude technico-économique du projet afin de mesurer les risques et qui doit comporter les renseignements suivants :

- L'étude technique ;
- L'étude économique ;
- L'étude financière.

### **2.1. Étude technique**

Elle consiste en :

#### **2.1.1. Présentation des actionnaires et de l'activité**

##### **A. Objet de la transaction**

Financement d'un investissement.

##### **B. Destination des fonds prêtés et modalités de mise en disposition**

Acquisition de divers matériels de laboratoire et une ligne Facilitée de Caisse.

##### **C. L'origine des fonds de remboursement**

L'emprunteur rembourse son emprunt par les flux nets de trésorerie (F.N.T) générés par ce projet, (Cash-flow).

## **D. Employés**

L'effectif de la clinique est de 73 employés à titre permanents dont 07 spécialistes, 04 médecins généralistes, 03 radiologues, 06 laborantins, 22 techniciens polyvalents, 10 infirmiers et infirmières, 10 administrateurs, 03 démarcheurs, 12 femmes de ménages, 04 chauffeurs et 02 gardiens.

La clinique fait appel à des intervenants externes dans certains cas d'urgences chirurgicales, ou dans d'autres disciplines pour lesquels la clinique ne dispense pas d'emplois permanents, des blocs sont loués par la même occasion à ces spécialistes (psychologues, orthophonistes, ORI, ...etc.).

### **2.1.2. Structure de l'investissement**

Le programme de l'investissement se résume comme suit :

#### **✚ Les infrastructures**

Les terrains et les bâtiments de production sont prêts pour recevoir les équipements. Ces derniers ont fait l'objet d'une expertise.

#### **✚ Moyens matériels**

La clinique «XXX» est dotée d'équipement et de matériel nécessaire à l'exercice de son activité dans les diverses disciplines énumérées supra.

La clinique est d'une capacité d'accueil de 90 lits dont 30 lits destinés à l'hospitalisation et le reste pour le service d'hémodialyse. Elle est dotée d'une bache à eau de 120 000 litres, des extincteurs à chaque niveau, d'une chaufferie, d'un poste transformateur d'une capacité de 360 KVA et d'une morgue.

La clinique est aussi équipée d'un ascenseur et des issues de secours au niveau de chaque étage. Une climatisation centralisée y est aussi installée. Les salles d'attente et les chambres des malades sont équipées de toutes les commodités garantissant un confort optimal à ces derniers.

#### **✚ État des préparations**

- Les travaux de génie civil ont été terminés ;
- Les terrains sont disponibles pour recevoir la machine ;
- La consultation des fournisseurs a eu lieu comme l'atteste des factures pro-forma.

### **2.1.3. Impact du projet**

- Participation à la résorption du chômage en créant des postes ;
- Le patient pourra effectuer l'ensemble des examens médicaux et des radiographies sur place, ce qui lui fait gagner du temps et lui évite des déplacements en dehors de la clinique.
- Répondre à une demande des clients, de plus en plus importante ;
- L'activité ne présente pas de danger sur l'environnement.

### **2.1.4. Avantages obtenus**

Comme l'atteste la décision A.N.D.I, le projet bénéficie, au titre de la période de réalisation et pour une période de 9 mois et 6 jours soit (280jours), de :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- Franchise de T.V.A pour les besoins et service, entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis localement.
- Application du taux réduit en matière de droit de douanes pour les biens importés, entrant dans à la réalisation de l'investissement.

Au titre de l'exploitation et pour une période de cinq (05) ans, il bénéficie de :

- ✓ L'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de la taxe sur l'activité sur l'activité professionnelle, pour une durée de 3 années.

## **2.2. L'étude économique**

Elle se réalise par :

### **2.1.1. Etude de marché**

La clinique « xxx » intervient dans diverses disciplines ayant trait à la santé et à la psychologie de la famille. Etant la première clinique privée sur la place de Tizi-Ouzou, elle a pu se faire une grande notoriété et qui dépasse les frontières de la région. Ainsi, elle s'est constituée une importante clientèle privée et publique fidèle et de plus en plus importante dans les diverses disciplines.

Son objectif est à ce que le patient puisse effectuer l'ensemble des examens médicaux et des radiographies sur place ; ce qui lui fait gagner du temps et lui évite des déplacements en dehors de la clinique. Ceci présente un atout capital pour la clinique afin de fidéliser sa clientèle et veiller à leur satisfaction.

### 2.1.2. Etude commerciale

La clientèle de la clinique « xxx » est constituée principalement des patients de la wilaya de Tizi-Ouzou, Boumèrdes, Bouira des régions limitrophes.

Par ailleurs, La clinique signe des conventions, dans diverses disciplines, avec divers organismes et établissement, notamment les Douanes, L'ENEL, l'Université et la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou.

### 2.1.3. L'étude financière du projet

Coût de l'investissement (en KDA)

- Frais de l'établissement..... 0
- Valeurs incorporelles.....38
- Terrain.....2374
- Bâtiments.....77309
- Équipements de production.....144724
- Matériel de transport .....11790
- Équipements de Bureau.....3478
- Agencements installations .....27952
- Agencements installations .....0
- Cautionnements versés .....1593

### 2.2. Structure de financement

- Apport des promoteurs .....38 700 (30% du coût globale)
- Emprunt bancaire..... 90 000 (70% de coût globale)

Le financement de l'acquisition est souhaité sous forme de crédit externe en dollars, relayé par un CMT dinars, remboursable sur 5 ans dont une année de différé de remboursement.

La demande de concours externe atteindre 70% du total de l'acquisition TTC :

**Tableau 09 : La structure de financement**

<b>Eléments</b>	<b>Montants</b>
<b>CMT</b>	90 000
<b>Apports en fonds propres</b>	38 700
<b>Total</b>	128 700

**Source :** Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

### ❖ Conclusion de l'étude de la viabilité

L'étude de la viabilité du projet nous a fait relever les marques suivantes :

- Le projet s'inscrit dans un cadre général de développement ;
- Localisation favorable à l'activité projetée ;
- Impact favorable au développement de la santé ;
- Travaux de génie civil terminé ;
- Moyens de production moderne ;
- Un marché très porteur. Selon les données ci-dessus, le projet ne rencontrera pas de difficulté, et une fois réalisé, le projet sera viable.

### **Section 3 : Etude de la rentabilité du projet d'investissement**

L'étude de la rentabilité du projet faite par le banquier et qui repose essentiellement sur les états financiers et l'étude technico-économique est une phase importante dans l'analyse du dossier de crédit.

#### **1. Analyse de la rentabilité du projet avant financement**

Les flux nets de trésorerie que nous allons déterminer à partir du tableau encaissement /décaissement doivent être analysés pour déterminer la rentabilité propre de l'investissement. Mais au préalable, il est nécessaire de maîtriser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser tous les flux au présent pour pouvoir les comparer. Une dépense ou une recette enregistrée au début de l'année 2015, n'est pas identique à une dépense ou une recette constatée en année 2019.

##### **1.1. Chiffre d'affaire prévisionnel**

L'activité de la clinique consiste en accomplissement d'actes chirurgicaux, mais chaque intervention nécessite des préliminaires préopératoires et un suivi postopératoire.

Pour explorer par ses propres moyens les interventions du service de chirurgie et avoir une indépendance vis-à-vis des prestataires externes, les dirigeants ont fait de l'acquisition de cet équipement performant une priorité. Le plan de charge du matériel serait saturé à 80% entre les besoins interne et externe soit, un nombre d'acte standards journalier 9 fois par jour à raison d'un prix moyen de 10 000 DA par acte. ( $10000 \times 9 = 90\ 000$  DA par jour). Pour 280 jours ouvrables annuel et une recette moyenne journalière de 90 000, l'équipement générerait un chiffre d'affaire annuel de  $280 \times 90 = 25\ 000\ 000$  dinars algériens (DA), soit 25 000 KDA.

Les prévisions d'activité de l'établissement s'inspirant du volume actuel d'activité et de l'augmentation du chiffre d'affaires induit par les services de ce matériel.

Pour la première année d'exploitation du nouvel équipement, il est prévu d'augmenter le chiffre d'affaires de 10% par rapport au dernier exercice connu. La progression pour les quatre suivants serait de l'ordre de 10%.

- Le CA année 2014 = 222 000 KDA
- Le CA année 2015 = 222 000 \* 1.1 + 25 000 KDA = 269 200 arrondi a 270 000 KDA
- Le CA année 2016 = 270 000 + (0.1\* 270000)
  - = 270 000+ (1+0.1)
  - = 270 000\* 1.1
  - = 297 000 KDA

**Tableau 10 : La répartition du chiffre d'affaires prévisionnel**

ELEMENTS	En KDA				
	2015	2016	2017	2018	2019
CHIFFRE D'AFFAIRE	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
<b>TOTAUX</b>	<b>270 000</b>	<b>297 000</b>	<b>326 700</b>	<b>359 370</b>	<b>395 307</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Commentaire** : On remarque que le chiffre d'affaire de cette entreprise augmente chaque année, ça prouve que l'activité de l'entreprise est en croissance.

### 1.2. Calcul des flux nets de trésorerie avant financement (sans frais financiers) (VAN économique)

Pour apprécier la rentabilité de ce projet, il y a lieu de déterminer les flux de trésorerie prévisionnels de cet investissement (tableau emplois / ressources). Pour la détermination des flux de trésorerie annuels, il y a lieu de connaître la capacité d'autofinancement (CAF) du projet entré en exploitation.

CAF = Résultat net + Dotations aux amortissements BFR = 10% du chiffre d'affaires  
 FNT = Encaissements - Décaissements

#### 1.2.1. Ressources (Encaissements)

Les ressources se composent des éléments suivants :

**A. La capacité d'autofinancement (CAF) avant financement**

La capacité d'autofinancement (CAF) désigne l'ensemble des ressources générées par l'activité de l'entreprise. Elle se calcule à partir du Résultat Net (RN) généré par l'entreprise, mais aussi à partir des dotations aux amortissements.

**A.1. Résultat Net**

**A.1.1. Calcul de l'excédent Brut d'Exploitation**

L'excédent Brut d'Exploitation est calculé dans le tableau ci-après.

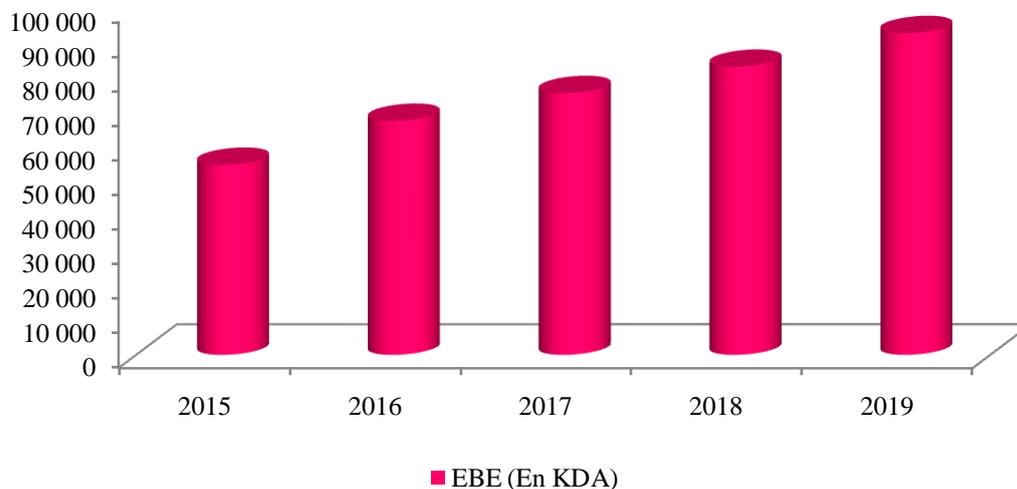
**Tableau 11 : L'Excédent Brut d'Exploitation**

**(En KDA)**

<b>Année</b>					
<b>Désignation</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
	Chiffre d'affaires	<b>270 000</b>	<b>297 000</b>	<b>326 700</b>	<b>359 370</b>
Production vendue	-	-	-	-	-
Prestations fournies	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>Produit d'exploitation</b>	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
Achats	148 500	163 350	179 685	197 654	217 419
Variation des stocks de marchandises	-	-	-	-	-
<b>Marge brute</b>	121 500	133 650	147 015	161 716	177 888
Autres charges (hors crédit-bail)	1750	1950	2150	2350	2550
Variation prov, d'exploitation, transfert charges de prod	-	-	-	-	-
<b>Valeur ajoutée corrigée</b>	119 750	131 700	144 865	159 366	175 338
Fras de personnel	52 188	57 163	61 625	67 813	73 250
Impôts et taxes	5 550	6 100	6 704	7 367	8 106
Frais divers	7 070	780	840	900	960
Transfert de charges d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>EBE</b>	<b>54 942</b>	<b>67 657</b>	<b>75 696</b>	<b>83 286</b>	<b>930 22</b>

**Source :** Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

Figure 01 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 11.

**Commentaires :** On remarque que l'entreprise dégage un excédent brut d'exploitation (E.B.E) progressif d'année en année, et malgré que ses charges d'exploitation (frais du personnel, impôts et taxes) ne cessent d'augmenter, durant la durée de vie du projet, la valeur ajoutée est restée positive.

#### A.1.2. Calcul des dotations aux amortissements

Pour calculer les dotations aux amortissements, nous avons un amortissement linéaire pendant toute la durée de l'investissement, c'est-à-dire des 5 années :

$$\text{Dotations aux amortissements} = \text{L'investissement initial} / \text{Durée de vie de l'investissement} \\ = 128\,700 / 5 = 25\,740 \text{ KDA}$$

**Commentaire :** L'amortissement est constant, consistant à répartir le montant de l'investissement de manière égale à travers les 5 ans « 25 740 KDA »

#### A.1.3. Calcul du résultat Net (RN)

Le résultat net se calcule de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{RN} &= \text{Résultat brut avant impôt} - \text{IBS} \\ \text{Résultat brut avant impôt} &= \text{Résultat d'exploitation} - \text{Frais financiers} \\ \text{Résultat d'exploitation} &= \text{EBE} - \text{Dotations aux amortissements} \end{aligned}$$

**Tableau 12 : Le calcul du résultat Net**

**En KDA**

Années	I <sub>0</sub>	EBE	Dotations aux amortissements	Résultat d'exploitation	Frais financiers	Résultat brut (avant impôt)	IBS (26%)	Résultat net
0 (Début de l'année)	<b>128 700</b>							
2015		54 942	25 740	29 202	-	29 202	7 592,52	<b>21 609,48</b>
2016		67 657	25 740	41 917	-	41 917	10 898,42	<b>31 018,58</b>
2017		75 696	25 740	49 956	-	49 956	12 988,56	<b>36 967,44</b>
2018		83 286	25 740	57 546	-	57 546	14 961,96	<b>42 584,04</b>
2019		93 022	25 740	67 282	-	67 282	17 493,32	<b>49 788,68</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Commentaire**

Les résultats dégagés par l'entreprise sont positifs durant tous les 5 années. Cela signifie que l'entreprise est bien positionnée financièrement. Et dégage des bénéfices chaque année.

**A.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) avant financement**

La capacité d'autofinancement est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. À partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit :

<b>CAF = Résultat Net + Dotations aux amortissements</b>
--

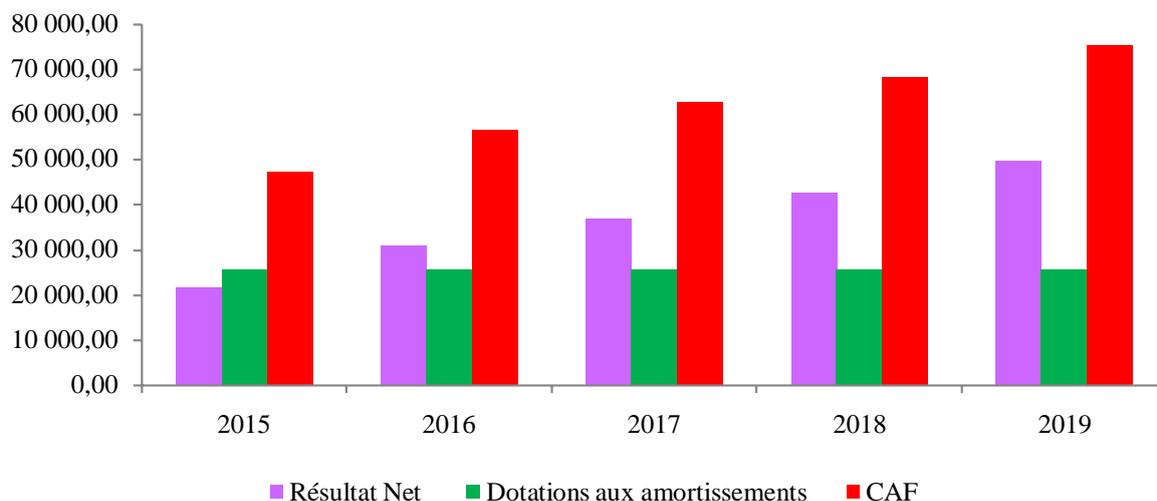
**Tableau 13 : Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) avant financement**

**En KDA**

N	Résultat Net	Dotations aux amortissements	CAF
2015	21 609,48	25 740	<b>47 349,48</b>
2016	31 018,58	25 740	<b>56 758,58</b>
2017	36 967,44	25 740	<b>62 707,44</b>
2018	42 584,04	25 740	<b>68 324,04</b>
2019	49 788,68	25 740	<b>75 528,68</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Figure 02 : Evolution de la capacité de financement de l'entreprise**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 13.

**Commentaire :**

La capacité d'autofinancement de cette entreprise est croissante, elle augmente d'une année à l'autre, ça prouve que l'entreprise est bien située économiquement et financièrement parlant. Et elle a des capacités pour pouvoir couvrir ses dépenses à venir.

**Tableau 14 : Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement**

N	Investissement	Amortissement	VNC
1	128 700	25 740	102 960
2	102 960	25 740	77 220
3	77 220	25 740	51 480
4	51 480	25 740	25 740
5	25 740	25 740	0

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Commentaire :**

Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables. Elles représentent la valeur nette comptable de l'investissement (VNC). Ici, l'entreprise se met donc dans une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité propre de l'investissement.

**1.2.2. Emplois (décaissements)**

Ils se répartissent comme suit :

**A. L'investissement**

Il représente les charges initiales de l'entreprise destinées pour l'achat de l'équipement (I.R.M) à l'année 0 qui est de 128 700 KDA de ses propres fonds.

## B. La variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (B.F.R), il représente 10% du chiffre D'affaires.

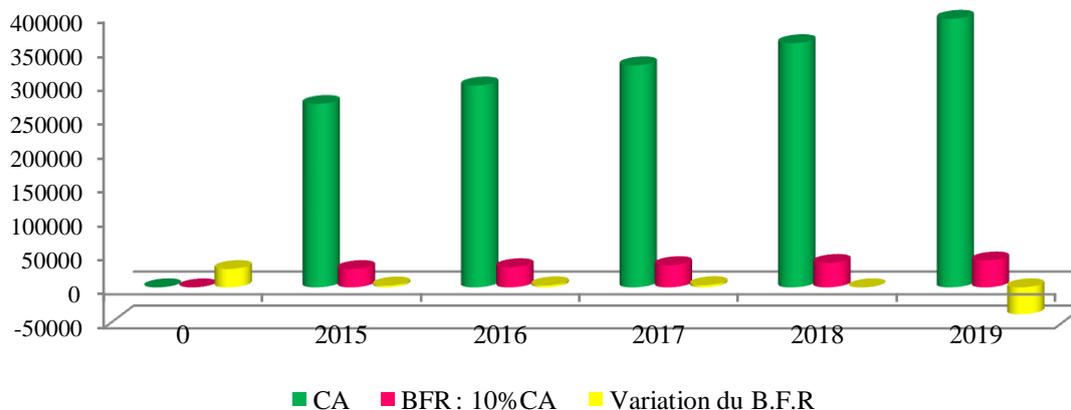
**Tableau 15 : Le calcul de la variation de besoin en fonds de roulement de l'investissement**

(En KDA)

Années	0	2015	2016	2017	2018	2019
CA	-	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
BFR : 10%CA	-	27 000	29 700	32 670	35 937	39 530,7
Variation du B.F.R	27 000	2 700	2 970	3 267	3 593,7	-39530

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Figure 03 : La variation du B.F.R**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 15.

### Commentaire:

Les montants du besoin en fonds roulement augmentent d'une année à une autre, ce qui dépend de l'activité de l'entreprise. Plus son activité du (chiffre d'affaire) est importante et plus son besoin en fonds de roulement est important.

### 1.2.3. Les flux Nets de Trésorerie avant financement

Les flux Nets de Trésorerie avant financement se calculent comme suit :

$$\text{FNT} = \text{Encaissements} - \text{Décaissements}$$

**Tableau N° 16 : Le calcul des FNT de l'investissement avant financement**

**(En KDA)**

Désignation	0	1	2	3	4	5
Encaissement C.A.F		47349.48	56758.58	62707.44	68324.04	75528.68
Récupération BFR						39530.7
Valeur résiduelle						0
<b>Total(1)</b>	-	47349.48	56758.58	62707.44	68324.04	115059.38
Décaissement investissement	128700					
Variation de B.F.R	27000	2700	2970	3267	3593.7	
<b>Total(2)</b>	155700	2700	2970	3267	3593.7	0
<b>F.N.T(1)-(2)</b>	<b>-155700</b>	<b>44649.48</b>	<b>53788.58</b>	<b>59440.44</b>	<b>64730.34</b>	<b>115059.38</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA.

**Commentaire**

**Analyse des flux nets de trésorerie avant schéma de financement** : elle sert à la détermination de la rentabilité propre de l'investissement (indépendamment des conditions de financement). Donc, ici on voit que le projet est rentable, parce que la trésorerie de l'entreprise est restée positive.

**1.3. Calcul de la VAN économique**

La VAN se calcule de la manière suivante :

$VAN \text{ économique} = \sum F.N.T(1+i)^n$
--

**3.1.2 L'indice de Rentabilité**

L'indice de rentabilité (IR) nous permet de dire si le projet est rentable ou non, dans ce cas-là, il doit être supérieur à 1.

$I.R = \text{Valeur actualisée de tous les flux} / \text{Investissement initial}$
---

$$I.R = -155\,700 + 425\,233 = 487\,878 + 513\,469 + 532\,538 + 901\,5203 / 128\,700 + 1,02DA$$

**Commentaire**

$IR > 1$  donc le projet est bien rentable, et dans ce cas sa V.A.N est bien positive.

Pour une seule unité monétaire investie on obtient  $(1.02 - 1) = 0,02 DA$ .

### 1.4. Le délai de récupération de la mise initial

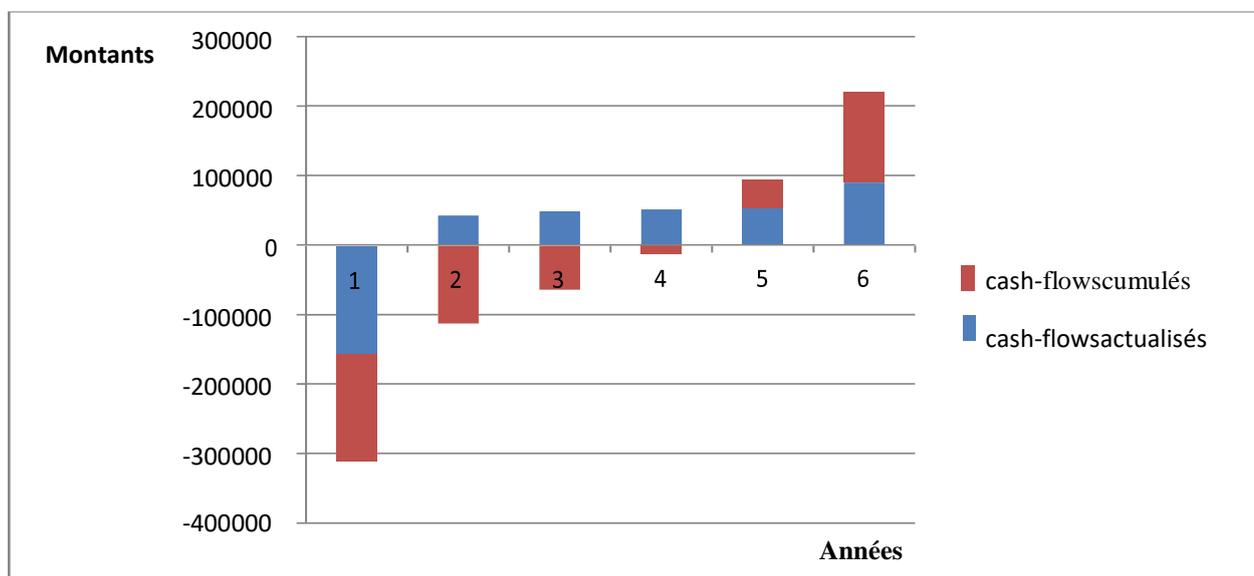
Le délai de récupération d'un capital investi est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égal au capital investi. L'actualisation est faite aux taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.

**Tableau 17 : Le calcul du délai de récupération de la mise initiale de l'investissement avant financement (En KDA)**

N	FNT actualisés	FNT actualisés cumulés (cash-flows)
0	-155700	<b>-155700</b>
1	+42 523.3	<b>-113176.7</b>
2	+48 787.8	<b>-64388.9</b>
3	+51 346.9	<b>-13 042</b>
4	+53 253.8	<b>+40 211.8</b>
5	+90 150.03	<b>130363.83</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Figure 04 : Le délai de récupération du capital investi**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 17.

### Commentaire

Le délai de récupération de la mise initiale (128700 KDA) du projet, avant financement, est compris entre la quatrième année.

Le DR actualisés = 4 ans + période (p)

La période  $P = (128700 - 40211.8) \div 90152.03$

DR = 4 ans + 0.98 = 4.98 Années.

1 AN  $\Rightarrow$  12 mois

0.98 Ans  $\Rightarrow$  N mois

$\Rightarrow$  N = 11,76 mois

Également :

1 mois  $\Rightarrow$  30 jours

0,76 Mois  $\Rightarrow$  i jour

$\Rightarrow$  I = 23 jours

Donc, le DR actualisé égal à :

**DR = 4 ans + 11 mois + 23 jours**

L'entreprise commence à récupérer sa mise initiale avant financement le : 23 /11/2019

## 2. Analyse de la rentabilité du projet après financement

Comparativement au tableau emplois / ressources avant schéma de financement et que nous avons vu préalablement à l'occasion de la rentabilité propre du projet, le tableau après schéma de financement intègre en plus :

- **Au niveau des ressources**
  - ✓ L'emprunt bancaire
- **Au niveau des emplois**
  - ✓ Le remboursement de l'emprunt bancaire.

### 2.1. Calcul des flux nets de trésorerie après frais financiers (V.A.N du mode de financement par emprunt)

Comme on l'a vu précédemment, pour la détermination des flux nets de trésorerie annuels, il y a lieu de connaître la capacité d'autofinancement du projet entré en exploitation. Il se calcule comme suit :

**CAF** = Résultat Net + Dotations aux amortissements

**BFR** = 10% du chiffre d'affaires (CA) FNT – Encaissements - Décaissements

### 2.1.1. Ressources (Encaissements)

Les ressources sont constituées des éléments suivants :

#### A. La capacité d'autofinancement (C.A.F) après financement

La capacité d'autofinancement est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. A partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit :

$$\text{CAF} = \text{Résultat Net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

#### A.1. Résultat net

##### A.1.1. Calcul de l'excédent brut d'exploitation

L'Excédent brut d'exploitation a été calculé précédemment, il s'agit du même excédent avec celui calculé sans frais financiers.

##### A.1.2. Les dotations aux amortissements de l'emprunt

Le montant de l'emprunt est de 90 000 KDA, il est remboursable par un amortissement, pendant constant pendant 5 ans calculé comme, il est calculé comme suit :

$$\text{Dotations aux amortissements de l'emprunt} = \text{Investissement initial} / \text{durée de vie de l'investissement} = 90\,000/5 = 18\,000 \text{ KDA}$$

#### Remarque

Lorsqu'on a un emprunt, nous avons l'annuité qui est composée de deux rubriques suivantes :

- La rubrique des taux d'intérêts qui va être intégrer dans le calcul de la CAF, compte (charges d'intérêts financières) ;
- La rubrique des amortissements qui va être intégrer dans le calcul des flux nets de trésorerie (FNT), compte 164 que l'on va débiter.

$$\text{Annuité} = \text{Charges d'intérêts sur emprunts} + \text{Amortissements}$$

#### Remarque

- A ne pas confondre l'amortissement d'emprunt et la dépréciation d'éléments d'actifs : Lorsqu'on parle d'amortissement, il s'agit de l'amortissement de l'emprunt (remboursement de l'emprunt) ;
- Lorsqu'on parle de l'amortissement en général, il s'agit de la dépréciation de l'investissement.

### A.1.3. Les charges d'intérêts sur emprunt frais financiers

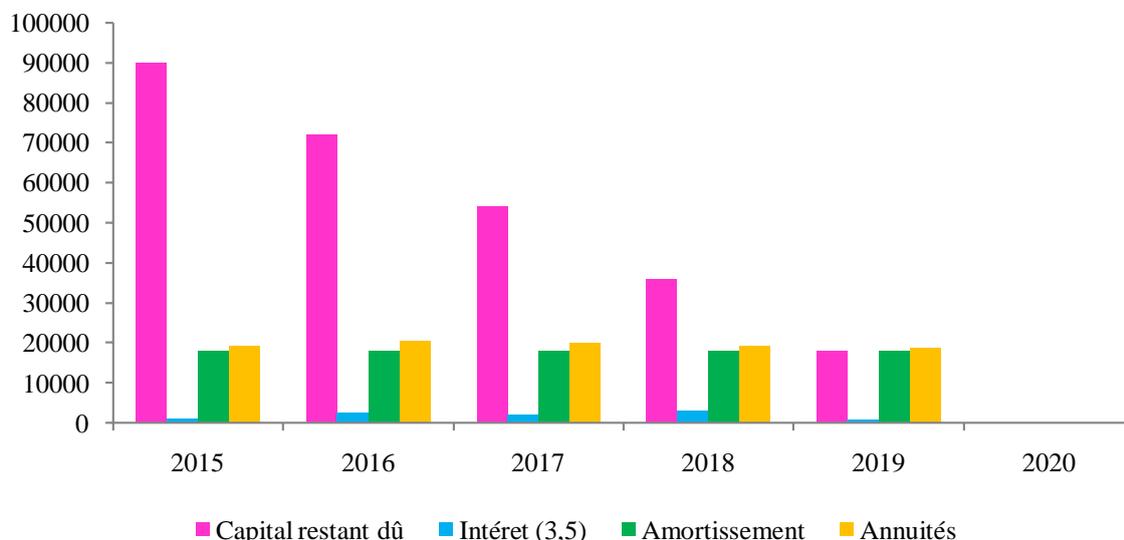
Le taux d'intérêt applicable est de 5,5 % par an, conformément à la note N° 986 MF/DGT du 06/06/2011. L'emprunteur paiera à la banque un taux d'intérêt de 3,5% appelé « taux bonifié » et le trésor public prendra en charge les intérêts à hauteur de 2%. Les intérêts seront payables annuellement. L'intérêt se calcule toujours sur le capital restant dû.

**Tableau 18 : Le calcul des frais financiers à partir du tableau d'amortissement d'emprunt**

	<b>En KDA</b>			
	<b>Capital restant dû</b>	<b>Intérêt (3,5)</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Annuités</b>
<b>2015</b>	90000	1260	18000	19260
<b>2016</b>	72000	2520	18000	20520
<b>2017</b>	54000	1890	18000	19890
<b>2018</b>	36000	3150	18000	19260
<b>2019</b>	18000	630	18000	18630
<b>2020</b>	0	0	0	0

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Figure 05 : Les charges d'intérêts sur emprunt (Frais financiers)**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 18.

### A.1.4. Le calcul du Résultat Net (RN) après financement

Le calcul du résultat net se calcule de la manière suivante :

$$\text{RN} = \text{Résultat brut avant impôts} - \text{IBS}$$

$$\text{Résultats brut avant impôt} = \text{Résultat d'exploitation} - \text{frais financiers}$$

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBS} - \text{Dotations aux amortissements}$$

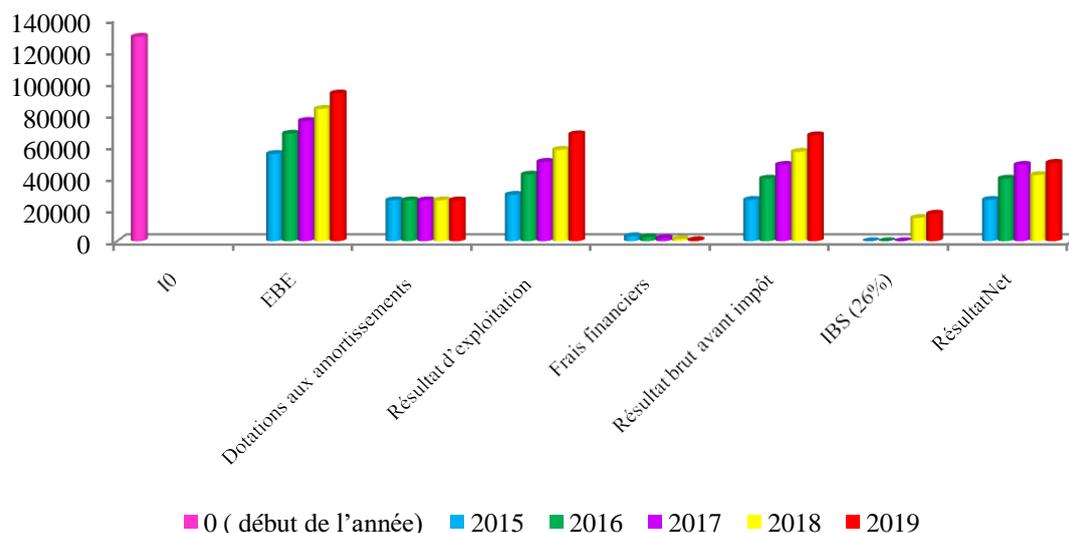
**Tableau 19 : Le calcul du résultat net du projet après financement**

(KDA)

Années	I <sub>0</sub>	EBE	Dotations aux amortissements	Résultat d'exploitation	Frais financiers	Résultat brut avant impôt	IBS (26%)	Résultat Net
0 ( début de l'année)	128700							
2015		54942	25740	29202	3150	26052	—	<b>26052</b>
2016		67657	25740	41917	2520	39397	—	<b>39397</b>
2017		75696	25740	49956	1890	48066	—	<b>48066</b>
2018		83286	25740	57546	1260	56286	14634,36	<b>41651,64</b>
2019		93022	25740	67282	630	66652	<b>17329,52</b>	<b>49322,48</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Figure 06 : Le résultat net du projet après financement**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 19.

**Commentaire :**

Même si l'entreprise a eu des charges d'intérêt sur emprunt les résultats de ses exercices restent positifs durant toutes les années.

**A.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement du projet après financement (C.A.F)**

Le calcul de la capacité d'autofinancement nous permet de déterminer le montant de la trésorerie potentielle qui est généré par l'entreprise dans le cadre de son activité. Avec les rubriques précédentes et à partir du résultat Net (RN), on peut déterminer la CAF comme suit:

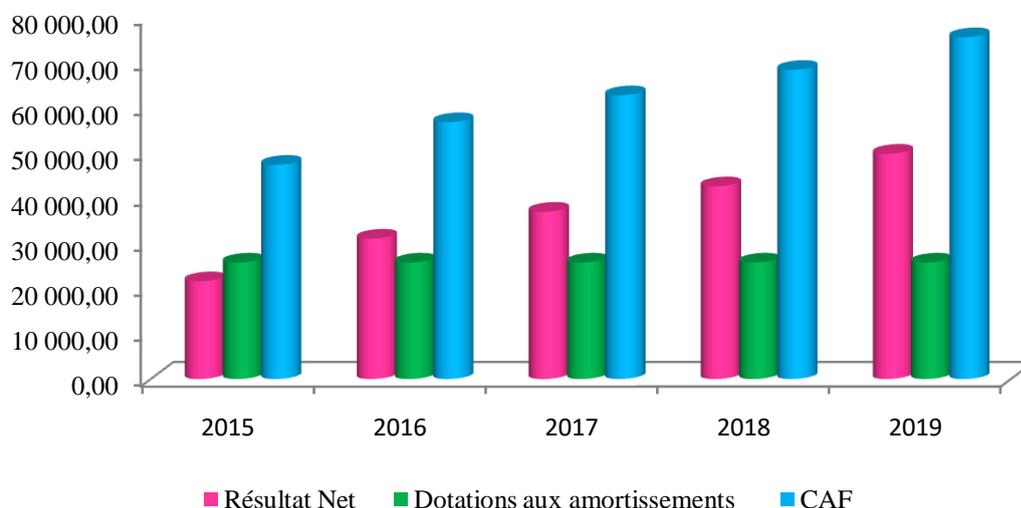
<b>CAF = Résultat Net + Dotations aux amortissements</b>
--

**Tableau 20 : Le calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF) avant financement**

N	Résultat Net	Dotations aux amortissements	CAF
2015	21 609,48	25 740	<b>47 349,48</b>
2016	31 018,58	25 740	<b>56 758,58</b>
2017	36 967,44	25 740	<b>62 707,44</b>
2018	42 584,04	25 740	<b>68 324,04</b>
2019	49 788,68	25 740	<b>75 528,68</b>

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Tableau 07: Evolution de la capacité de financement de l'entreprise avant financement**



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données du tableau 20.

**Commentaire :**

La capacité d'autofinancement de cette entreprise est croissante, elle augmente d'une année à l'autre, ça prouve que l'entreprise est bien située économiquement et financièrement parlant. Et elle a des capacités pour pouvoir couvrir ses dépenses à venir.

**B. Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement**

Les valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement (VNC).

**Tableau 21 : Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement**

N	Investissement	Amortissement	VNC
1	128 700	25 740	102 960
2	102 960	25 740	77 220
3	77 220	25 740	51 480
4	51 480	25 740	25 740
5	25 740	25 740	0

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Commentaire :**

Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables. Elles représentent la valeur nette comptable de l'investissement (VNC). Ici, l'entreprise se met donc dans une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité propre de l'investissement.

**C. La récupération du besoin en fonds de roulement**

Le besoin en fonds de roulement est récupéré intégralement vers la fin de l'année de l'investissement. De la somme de (- 39530,7 KDA).

**Tableau 22: La récupération du besoin en fonds de roulement**

Années	0	2015	2016	2017	2018	2019
CA	-	270 000	297 000	326 700	359 370	395 307
BFR : 10%CA	-	27 000	29 700	32 670	35 937	39 530,7
Variation du BFR	<b>27000</b>	<b>2 700</b>	<b>2 970</b>	<b>3 267</b>	<b>3 593,7</b>	<b>-39530</b>

**Source :** Tableau réalisé par nos soins à partir des documents de la SGA

**Commentaire :**

Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables. Elles représentent la valeur nette comptable de l'investissement (VNC). Ici, l'entreprise se met donc dans une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité propre de l'investissement.

- **Emplois (décaissements)**

- **L'investissement :** Il représente les charges initiales de l'entreprise destinées pour l'achat de l'équipement (I.R.M) à l'année 0 qui est de 128 700 KDA de ses propres fonds.
- **La variation du besoin en fonds de roulement :** Le besoin en fonds de roulement (B.F.R), il représente 10% du chiffre D'affaires.

## **Conclusion**

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté la banque, lieu de notre stage, Société Générale Algérie : agence de Cheraga. A l'issue de cette présentation, nous avons pu constater l'importance des missions qui lui sont confiées.

Nous avons également pu comprendre que la décision d'octroi de crédit bancaire est particulièrement importante. A cet effet, le banquier doit choisir la structure de financement la plus adaptée à sa clientèle en identifiant les besoins financiers réels de l'entreprise. Par conséquent, il est tenu de mener une étude portant sur la viabilité et la rentabilité du projet avec une analyse bien précise de tous les critères de rentabilité, afin de déterminer la solvabilité de l'investissement. Toutefois, la tâche du banquier ne s'arrête pas ici, il doit, en effet, assister et conseiller son client avant et après la mise en place du crédit

## **Conclusion générale**

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, l'entreprise s'efforce d'aboutir à une rentabilité meilleure et à une production optimale. Elle cherche à conquérir le plus d'espace sur la scène nationale et internationale. Néanmoins, l'atteinte de ces objectifs requiert des financements importants que l'entreprise seule ne peut supporter. C'est là que la banque fait son apparition (intermédiation bancaire) et octroi des crédits aux agents à déficit de financement.

Les étapes de l'étude d'un projet d'investissement réalisé en deux étapes principales, soit, d'une première l'étude technico-économique qui porte sur le marché et l'environnement de cet investissement, et l'étude financière et faisabilité qui confirme ou affirme la possibilité de La réalisation des objectifs de ce projet.

L'évaluation financière du projet et sa mesure à dégager des richesses pour l'entité et cela, en appliquant les critères d'évaluation en fonction des critères de l'environnement dans lequel le projet doit être réalisé. L'utilisation de cette technique et critères d'évaluation si le projet réalisé mène vers des situations favorables en générant des gains et des bénéfices ou des situations défavorables qui engendrent des pertes.

L'entreprise est appelée à choisir le mode du financement le plus adéquat avec ses capacités financières par une analyse minutieuse de chaque type de financement qui lui est possible. Mais cela détermine le budget nécessaire pour l'investissement.

Le financement bancaire est un facteur très important dans le processus d'investissement, il se caractérise par les flux et les fonds ou l'approvisionnement en matière première entre l'établissement de financement de l'activité et le secteur bénéficiant.

Nous avons essayé de présenter tout ce qui concerne un projet d'investissement dans leur définition, les risques qui peut on survenir, et les différentes études qu'on peut adopter pour juger et évaluer ce projet rentable ai pas. Notre attention s'est reposée sur les modalités de financement d'un projet d'investissement (classiques, crédit-bail), les certains nombres d'études et d'analyses sur le projet que le banquier doit entamer dans l'objectif de mesurer la pertinence de ce projet, et les risques et garanties qu'on peut attirer de cet investissement.

A travers l'étude de la viabilité du projet on trouve qu'il est faisable et qu'il a de forte chance de réussite vu qu'il n'y a pas une forte concurrence, au niveau national, dans ce secteur d'activité. Ainsi, l'étude de la rentabilité montre que ce projet présente une grande rentabilité et ce à travers les résultats affichés par les critères de rentabilité étudiés. En définitive, nous pouvons dire que le projet est viable et rentable, ce projet mérite que ces risques soient pris.

## **Références bibliographiques**

### **I. OUVRAGES**

- Albouy M. : Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion, édition Economica, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2003.
- Bancal. F., Richard. A., Le choix d'investissement, édition Economica, Paris 2002.
- Benhalima A. : Pratique et technique bancaire », Edition Dahlab, Alger, 1997.
- Berk, J., De Marzo P. : Finance d'entreprise, Pearson Education, 3e édition, 2014.
- Bernet-Rollande L. : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, 25<sup>ème</sup> édition, Paris, 2006.
- Bobinot A., Frabot J.C : technique et pratique bancaire », Edition SIREY, Paris, 1978.
- Bouyakoub F : L'entreprise et le financement bancaire, Edition Casbah, Alger, 2000.
- Bouzar C. : Systèmes financiers mutations financières et bancaires et crises », éd El-Amel, 2010.
- Bruslerie H. : Analyse financière et risque de crédit, édition Dunod, Paris, 1999.
- Capuljean Y. : L'économie et les sciences sociale d'A à Z » édition Hatier Paris, 2004.
- Charron J.L., Separi S. : Organisation et gestion de l'entreprise, édition Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, 2004.
- Chiha K. : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012.
- Colasse B. : Analyse financière de l'entreprise, édition La Découverte, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008.
- Conso P., La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, Paris, 1989
- De la Bruslerie H.: Analyse financière, information financière, diagnostic et évolution, édition Dunod, 4<sup>ème</sup> édition, 2006, Paris.
- Desmicht F: Pratique de l'activité bancaire, édition Dunod, Paris, 2004.
- Gaillard Y., Thuillier G, qu'est-ce qu'un investissement?, Revue économique, Paris, 1968.
- Garsnaul P., Pariani S. : La banque fonctionnement et stratégie, édition : economica, Paris, 1997.
- Gauchon P. : vocabulaire d'actualité économique, édition Ellipse, Paris, 1994.
- Hamdi K : Analyse des projets et leur financement, édition Essalem, Alger, 2000
- Hutin H. : Toute la finance d'entreprise », Edition d'organisation, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, 2006.
- Houdayer R., Evaluation financière de projet, Edition Economica, Paris, 2008.

- Jacky K. : Le choix des investissements, Edition, Dunod, Paris, 2003.
- Khemici C. : Finance d'entreprise approche stratégique « édition Houma, Alger, 2012.
- Mikdashi Z. : Les banques à l'ère de la mondialisation, éd. ECONOMICA, Paris 1998.
- Ogien D. ; Maxi Fiches de Gestion financière de l'entreprise »,4eme édition, Paris, 2008.
- Pariente S. : Analyse financière et évaluation d'entreprise, édition Pearson Education, Paris, 2006, p18
- Simon F.X., Trabelsi M. : Préparer et défendre un projet d'investissement, Dunod, Paris, 2005.

## **II. MEMOIRES**

- Amara A, Bennour F, Boubalou K. : Crédits d'investissements, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia. 2004.
- Bellal D. : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006.
- Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin d'études, école supérieure de banque, 2013.
- Boukhzar S., Benbakir N. : Etude du processus de l'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, université de Bejaia, 2007.
- Derradji F., Ghanem S. : Financement bancaire des investissements cas d'un crédit d'investissement au niveau de la BDL, mémoire de licence en sciences de gestion, option : Finance, Université de Bejaia, 2005.
- Madjour M. : Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'étude, Ecole supérieure de Banque, 2005.

## **III. Réglementation**

- L'article 56 de 90/10 du 14 avril 1990
- L'ordonnance du 26 août 2003 complétée et modifiée en 2010
- L'article 03 du règlement 92/02 du 22 mars 1992
- L'article 02 du règlement 92/01 du 22 mars 1992
- Le règlement 26/71 du 13 juillet 1996

#### **IV. AUTRES DOCUMENTS**

Documents internes de la SGA

#### **V. SITE WEB**

<https://www.l-expert-comptable.com/>

<http://www.statutentreprise.com>

<http://mines-paristech.fr>

Résumé La banque est un intermédiaire financier entre des agents économiques ayant des excédents de financement et d'autres ayant des besoins de financement. Afin de répondre à ce rôle, la **SGA**, Agence de **CHERRAGA** est dotée dans son organigramme d'un service chargé des engagements; à savoir le service crédit. Comme son nom l'indique, le service crédit se charge de l'étude et de l'analyse des demandes des crédits sollicités, par sa clientèle en vue d'arriver à une décision d'acceptation ou de refus. De ce fait, l'organisation de ce service ainsi que la compétence et l'objectivité du banquier jouent un rôle incontestable dans la prise de décision qui convient à chaque demande de crédit. Investir c'est nécessairement faire un pas vers l'inconnu. C'est donc une démarche qui implique des risques. Est-il dès lors utile de préciser donc, que toute initiative d'investissement mérite d'être au préalable étudiée dans ses moindres contours pour éviter les risques d'erreurs souvent très coûteux voir ruineux. À travers notre étude, nous essayerons de convaincre que l'analyse financière d'un projet tendant à appréhender sa rentabilité passe nécessairement par une étude préalable des conditions techniques et économiques qui cherchent d'abord à s'assurer de la viabilité de l'investissement. L'analyse de la rentabilité financière du projet passera en revue les principaux critères (délai de récupération, valeur actuelle nette, taux de rentabilité interne, etc.).

Summary The bank is a financial intermediary between economic agents with funding surpluses and others with funding needs. To meet this role, **SGA**, **CHERRAGA** Agency has in its chart of a service responsible for commitments; namely the service credit. Come the name suggests, the credit department is responsible for the study and analysis of the demands of solicited funds by its customers in order to reach a decision on acceptance or refusal. Therefore, the organization of the served and the competence and objectivity of the banker play an undeniable role in the decision that suits each credit application. Investing is necessarily to take a step into the unknown. It is an approach that involves risk. Is it therefore worth clarifying so that any investment initiative deserves to be studied prior to the smallest contours to avoid the risk of costly errors often see ruinous. Through our study, we will try to convince the financial a project to understand profitability analysis necessarily involves a preliminary study of the technical and economic conditions which first want to ensure the viability of the investment. The analysis of the financial viability of the project will review the main criteria (payback period, net present value, internal rate of return, etc.)